



---

**ARPADE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2021**

---

**arpade**  
OO

# SOMMAIRE

- 01** Présentation générale ARPADE
- 02** Organigramme
- 03** Rapport moral de la Présidente
- 04** Bilan social
- 05** Rapport d'activités

## **A. Pôle Addiction / Prévention / Santé**

### **I. CSAPA**

- 1.** Service Ambulatoire
- 2.** CJC
- 3.** CSAPA Pénitencier
- 4.** Microstructures
- 5.** ATR
- 6.** CTR

### **II. PREVENTION**

- 1.** PAEJ
- 2.** Coordination PAEJ
- 3.** Mesures Justice I.L.S.
- 4.** Prévention Conseil Régional
- 5.** Prévention Toulouse Métropole
- 6.** Prévention PJJ
- 7.** Prévention Tournefeuille
- 8.** Une vie d'air pur – Pause Lama - Unplugged
- 9.** Camin'Ado

## **B. Pôle Accueil / Hébergement /Insertion**

- I.** Accueil de Jour - La Boutique Solidarité
- II.** CHRS Deltour
- III.** CHRS Riquet
- IV.** Céphée - Hébergement urgence
- V.** Confluences - Atelier Chantier d'Insertion
- VI.** PLIE
- VII.** Formation Soudure
- VIII.** PHC (Premières Heures Chantier)

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET D'AIDE  
FACE AUX DÉPENDANCES ET AUX EXCLUSIONS**

**Siège social au 11 Boulevard Michelet - 31 000 Toulouse**

L'association ARPADE, 48 ans d'expérience, une approche globale de la lutte contre les exclusions. Créée en juin 1973, l'association se déploie au moyen d'une direction unique associative et de la constitution de 2 pôles de missions (Pôle Accueil / hébergement / Insertion (A.H.I.), Pôle Soins /Prévention).

Cette configuration a pour objectif d'optimiser la mutualisation des compétences, afin de renforcer l'approche d'accompagnement global de la personne vulnérable. Le principe reste l'accès pour la personne en demande à tous les services qu'ARPADE peut proposer, quelle que soit la demande initiale. Au total, l'association est composée d'une centaine de salariée œuvrant sur les services suivants :

**Pôle Soins et Prévention**

**Service Ambulatoire : Soins Spécialisés en addictologie**

Centre de de Soins Spécialisés pour traiter les dépendances à différents types de produits : les drogues, l'alcool, le tabac, les médicaments ....

**Service d'hébergement : Soins Spécialisés en addictologie**

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel (12 places) pour des personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

ATR : Appartements Thérapeutiques Relais (12 Places)  
Ils constituent le support à partir duquel peut s'élaborer et mettre en pratique une demande de soin et d'insertion.

**Service de Prévention : Prévention des conduites à risque chez les jeunes**

Point Ecoute, jeunes, parents professionnels : Parler, s'informer, se rencontrer, agir,...Le Point Ecoute est au service de toute personne concernée par les questions de la jeunesse et des conduites à risque à l'adolescence.

Action de proximité de l'agglomération toulousaine : Une équipe mobile pluridisciplinaire intervient sur site pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les acteurs locaux et développer les initiatives de prévention

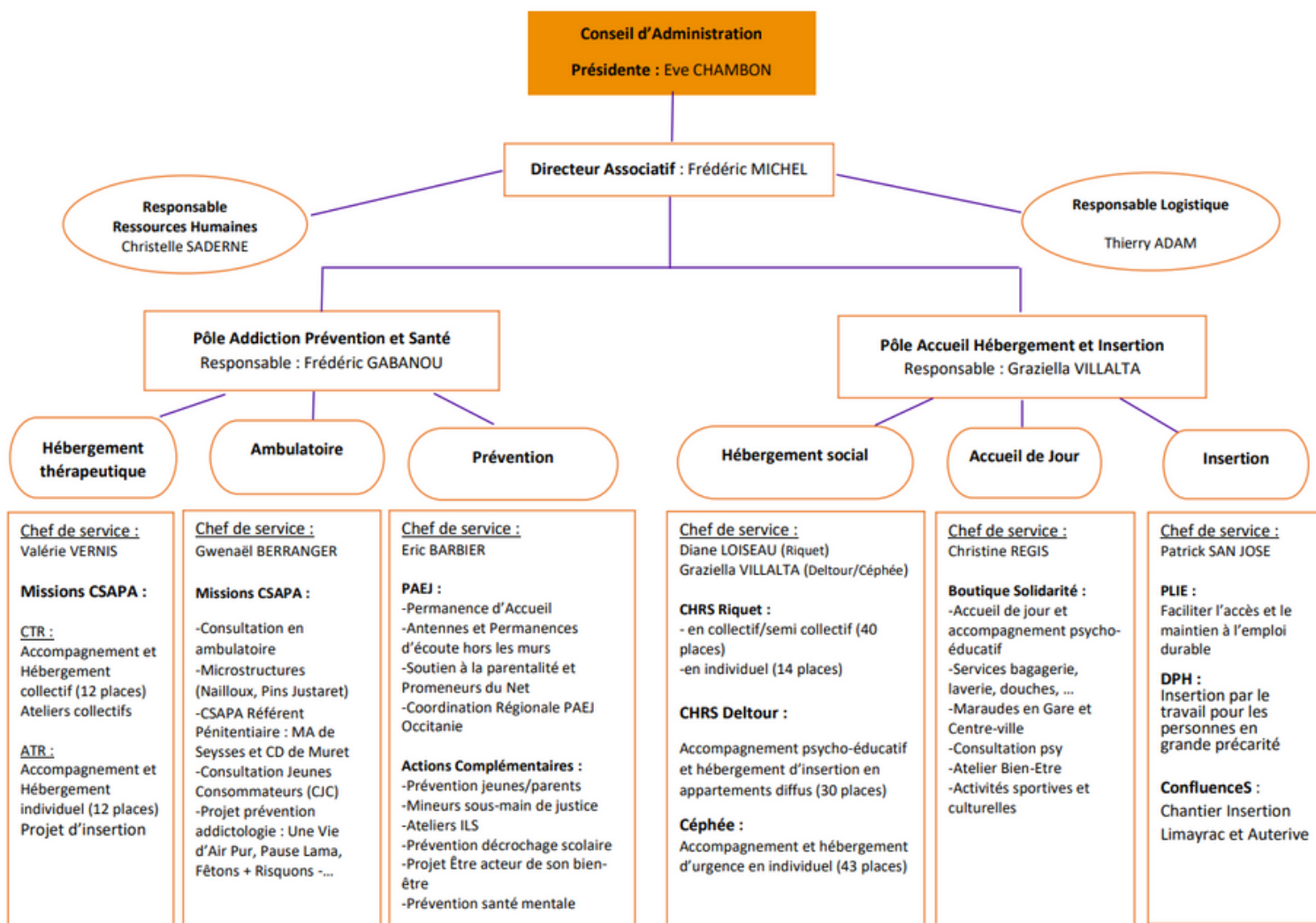
**Pôle Accueil, Hébergement et Insertion : au service de l'insertion des personnes dépendantes et des publics en grande précarité, est organisé autour des services suivants :**

**Le Service d'hébergement d'insertion (CHRS Deltour)** offre 30 places en appartements diffus en ville pour un accompagnement psycho-social dans le cadre ouvert aux réalités sociales.

**Le Service d'Hébergement d'Urgence (CHRS Riquet)** offre 40 places en hébergement collectif et 15 places en studio de transition pour des hommes et des femmes à la rue les plus « précarisés » et fragilisés à partir d'un accueil à bas seuil d'exigence.

**Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle** : offre des supports différenciés d'insertion : 24 places sur 2 chantiers d'insertion « maintenance second œuvre bâtiment », 130 suivis pour 2 postes de référents « PLIE » de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et un dispositif de formation à la soudure (8 stagiaires sur chaque session semestrielle).

**La Boutique Solidarité** située en centre-ville, elle offre pour des personnes précarisées, à la rue, un accueil de jour, des prestations (laverie, douches, bagagerie), des activités (sport, atelier écriture, théâtre...), des maraudes à vélos, ...



**RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE DU 20 SEPTEMBRE  
2021**

**Eve CHAMBON : Présidente de ARPADE**

Depuis le 29 septembre 2020, date de la dernière Assemblée Générale, l'association a poursuivi la réactualisation de son projet, en s'ouvrant de nouvelles perspectives.

A titre indicatif le CA s'est réuni à 9 reprises sur la période et s'est adapté à un réel toujours en mouvement en se réunissant au moins à 3 reprises dans le cadre de visioconférences afin de mobiliser l'élaboration collective.

Le CA avec l'arrivée de nouveaux entrants, a gagné en rigueur méthodologique en venant soutenir l'élaboration collective. Je tiens à me réjouir de nouveau, du travail que nous avons pu mener cette année avec l'arrivée de nouveaux entrants : Victor RODRIGUEZ et Christophe LEYRONAS ; qui nous ont permis d'affiner nos méthodes de travail. Pour rappel, Christophe LEYRONAS est arrivé au 1er novembre 2020, avec un profil spécifique gestion, finance, et plus particulièrement stratégie entrepreneuriale et innovation. Son arrivée, dans le processus constant de recherche de forces vives au CA, nous est fort précieuse, détenteur de compétences qui ne sont pas les plus partagées au sein de notre secteur d'activité. Je salue ici à nouveau son arrivée tonique nous ayant bien donné matière à réflexion, et le travail de mise en lien réalisé par Victor RODRIGUEZ.

Ainsi, nous avons pu dès novembre définir des priorités d'objets de travail, ce qui me permet aujourd'hui, pour ce rapport moral, de vous les présenter. Nous allons ainsi en mesurer les avancements.

### **1) La question de la gestion financière globale**

A ce titre je souhaite ici revenir sur la satisfaction qui a été la nôtre d'assister en octobre 2020 à une présentation des budgets prévisionnels élaborés pour la première fois collectivement, avec la présence systématique pour chaque site des :

- directions adjointes
- chef.fe.s de service
- comptables

Cette élaboration collective se doit d'être partout présente et notamment là où se situe « le nerf de la guerre ». C'est une vraie avancée.

Egalement à titre prioritaire, un travail a pu se réaliser du côté de l'opportunité de l'étude de la fusion CONFLUENCES / ARPADE. Là a été prise la mesure des difficultés rencontrées par CONFLUENCES, de l'enjeu sur le fond de maintenir des emplois en insertion pour les plus précaires. Pour aller vers cette fusion, un travail d'épuration de la dette est nécessaire, qui a pu s'orchestrer avec le CODIR, une Commission CA avec Christophe LEYRONAS et Serge CLEMENT, les salarié.e.s de CONFLUENCES, le Président de CONFLUENCES Jean-Louis MAGOGA, Patrick SAN JOSE, Michel COUDERC et reprise du commissariat aux comptes par Mr CARRIEU.

Ce travail a commencé au printemps et se poursuit. La situation s'est clarifiée, compte tenu des enjeux à la fois politiques, d'image et financiers ; l'option retenue est de rétablir les équilibres de CONFLUENCES pour pouvoir apurer une partie de la dette : l'important n'est pas le nombre de chantiers mais l'obtention de chantiers solvables, rentables, praticables.

## **2) La question immobilière**

Lors de l'AG de l'an dernier, nous nous étions questionnés sur la perspective d'une implantation à Ramonville. Ce projet s'est éteint de lui-même et nous a convoqué nécessairement à rechercher de nouveau des possibles, compte-tenu des entraves certaines pour penser une poursuite des activités et un déploiement d'ARPADE.

En novembre, Frédéric MICHEL nous a appris que la piste du site rue Michel Ange se réchauffait –La propriétaire est revenue sur son refus initial. En effet, en décembre nous avons appris que, dans le cadre de son CA, l'EPFL du Grand TOULOUSE /Etablissement Public Foncier Local /avait entériné l'achat négocié de la parcelle Michel Ange pour ARPADE. Ceci avec la perspective de locaux pérennes pour la BOUTIQUE, d'un redéploiement de DELTOUR et tout ce que cela a généré en termes de perspectives vers une possibilité de présenter l'entièreté de la proposition associative ARPADE en cœur de ville.

A ce jour des avancements sont à noter. En mai, nous avons produit dans une grande réactivité un projet d'anticipation pour pouvoir commencer à faire des demandes de subvention. En juin, nous avons obtenu une subvention de 700 000 €, qui représente très concrètement le début de cette opération. Subvention DIHAL - DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCÈS AU LOGEMENT- Logement d'abord, à hauteur des 700 000 € demandés. Nous ne pouvons que saluer la mobilisation de tous les protagonistes avec l'expertise précieuse de Christophe LEYRONAS. Certes, tout n'est pas simple, à ce jour réside la difficulté avec la Maire de Quartier, mais nous sommes dans les starting-blocks.

En parallèle, la convention avec PROMOMIDI adresse provisoire impasse ARZAC de la Boutique Solidarités est renouvelée à ce jour jusqu' à fin mars 2022. Mine de rien, petit à petit, cela avance, nous grapillons un peu plus à chaque fois, évidemment l'idéal serait de pouvoir y rester jusqu'à l'installation rue Michel Ange !

### **3) La définition Plan stratégique pour fixer le cap du développement**

Au mois de mai, nous avons revisité le précédent projet associatif pour pouvoir se projeter dans le suivant. Le passant au tamis du CODIR nous l'avons fixé sur une temporalité à 5 ans. A ce jour, nous en sommes à une version qui a été co-pensée, co-structurée, co-rédigée avec le CA et le CODIR, ce qui nous permet de nous projeter dans une journée associative qui permettra aussi une lecture sur l'opérationnalité des mises en œuvre définies avec l'ensemble des salarié.e.s. A venir, un beau challenge que nous vivrons quand nous le pourrons, compte-tenu des embûches traversées dans le cadre de la pandémie.

### **4) L'articulation entre CA et CODIR**

Nous sommes toujours face à ces attendus de garantir ensemble la circulation de l'information. De ce point de vue, nous avançons de bonne façon : nous sommes parvenus à l'élaboration d'un projet associatif dont nous commençons à nous satisfaire, document essentiel à la conduite de l'association. Et ce me semble, cela témoigne d'une bonne articulation.

Du côté de la circulation de l'information, c'est également intéressant de noter le rapprochement que nous avons opéré avec l'université cette fois-ci Paul Sabatier et son département Informations Communication. En effet, nous allons vers l'accueil de projets tutorés avec des étudiant.e.s qui travailleront sur nos supports de communication (plaquettes, site,...). Il s'agit d'une dynamique qui consiste à aller chercher des ressources qui nous font défaut. En termes de communication, nous avons des besoins importants. Dans le contexte singulier du COVID, nous nous sommes trouvés face à des étudiant.e.s en difficultés de trouver des terrains de stage, là où nous sommes dans un déficit criant en termes de moyens d'information et de communication. Ce partenariat s'ouvre et il est appelé à durer longtemps.

### **5) Le mécénat : une démarche réfléchie pour de nouvelles opportunités**

Là-aussi, lors de la dernière AG, nous en étions à nous dire qu'il s'agissait d'investiguer. C'est ce que nous avons fait et nous avons pu contractualiser avec Marine CONEJERO, quelqu'un qui a également été stimulante par sa méthodologie de travail et nous a permis de nous projeter davantage dans le projet Michel ange, du côté du maniement de notre communication et dans cet exercice particulier d'aller chercher des fonds privés.

Pour ce faire un travail sur nos principes et valeurs ainsi qu'une charte éthique a été engagé. avec des membres du CA et de l'équipe de direction.

Il s'agit d'expérimenter cette démarche pour en évaluer ensuite sa pertinence.

## **6) La fermeture de l'atelier soudure**

Nous sommes arrivés au constat que le modèle économique de cette activité n'est plus soutenable et avons action sa fermeture au 31 juillet 2021. Elle en effet déficitaire depuis que la contractualisation avec le financeur (La Région) est passée en marché public en 2019. Celui-ci a engendré de fortes modifications dans le paiement de nos prestations. La réduction du temps de parcours de formation a engendré une perte de financement de la formation A cela, s'ajoute la non-facturation des temps de stage ainsi que les absences justifiées des stagiaires.

De plus, cette situation incite fortement à recruter des stagiaires aptes à suivre la formation de manière assidue et de fait nous écarte du public cible de notre projet social cherchant à intégrer les personnes très éloignées du marché de l'emploi.

## **En guise de propos conclusifs**

Nous ne nous doutions pas que nous allions devoir consacrer un temps certain aux différentes polémiques en lien avec l'épisode pandémique : obligation vaccinale et pass sanitaire. Finalement cette question de la vie associative, qui souvent nous préoccupe, s'est beaucoup vécue à cet endroit.

Alors que nous étions dans la perspective de la journée associative, l'actualité sociétale nous a rattrapés. Dès l'annonce de l'obligation vaccinale dans le médico-social, nous avons été fortement interpellés dès le mois de juillet ; puis mi-août cela a nécessité un travail de mise en œuvre de cette obligation vaccinale puis nous avons été convoqués face à la situation d'une salariée qui a entamé une grève de la faim.

A ce jour, nous pouvons dire que cela fut un sacré travail d'orfèvrerie, là encore, heureusement que nous avons élaboré collectivement ; à différents moments cela a pu être particulièrement aigu, là où nous avons beaucoup de choses à conduire.

Nous avons finalement abouti, dans cette belle articulation CODIR CA à la tenue d'un échange à venir dans des modalités recevables, en coopération avec le CSE, par une délégation du CA qui sera conduite par Serge CLEMENT. Cette étape nous permettra de revenir là où nous en étions, soit la perspective de notre journée associative, qui je l'espère, va permettre à l'ensemble des salarié.e.s de considérer les priorités qui sont celles du devenir de l'association, de la mission qu'elle conduit. Conjuguer nos forces du côté des possibles qui s'ouvrent pour ARPADE.

Poursuivons comme cela et souhaitons-nous d'accueillir de nouveaux arrivant.e.s.

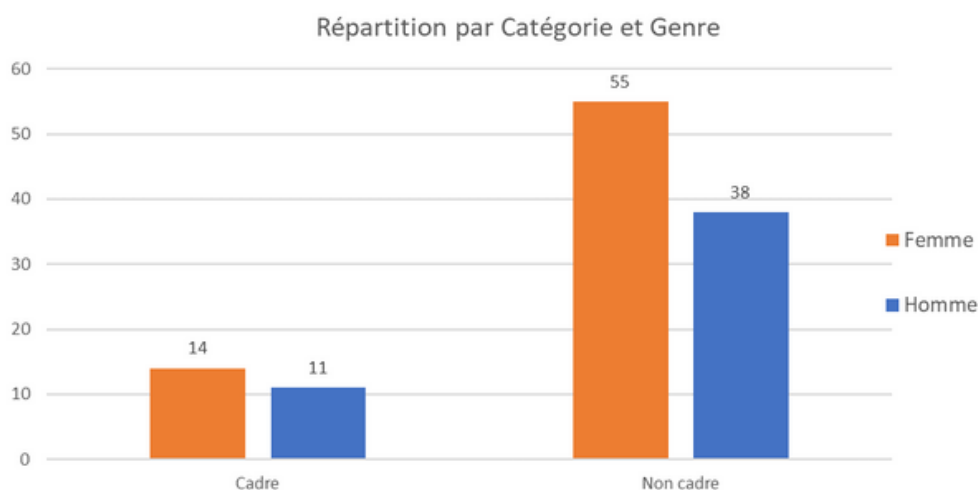
Du côté des salarié.e.s simplement BRAVO !



LE BILAN SOCIAL PRÉSENTE UNE "PHOTOGRAPHIE" DE LA SITUATION DES COLLABORATEURS AU SEIN DE L'ASSOCIATION ARPADE AU 31 DÉCEMBRE 2021

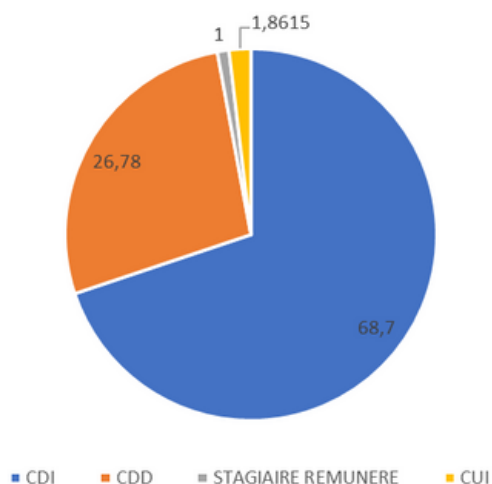
### I-EFFECTIFS

Nombres de salariés présents au 31/12/2021 répartition par sexe et par type de contrat  
Au 31 décembre 2021, il y a 115 salariés au sein de l'association répartis sur les 7 structures.



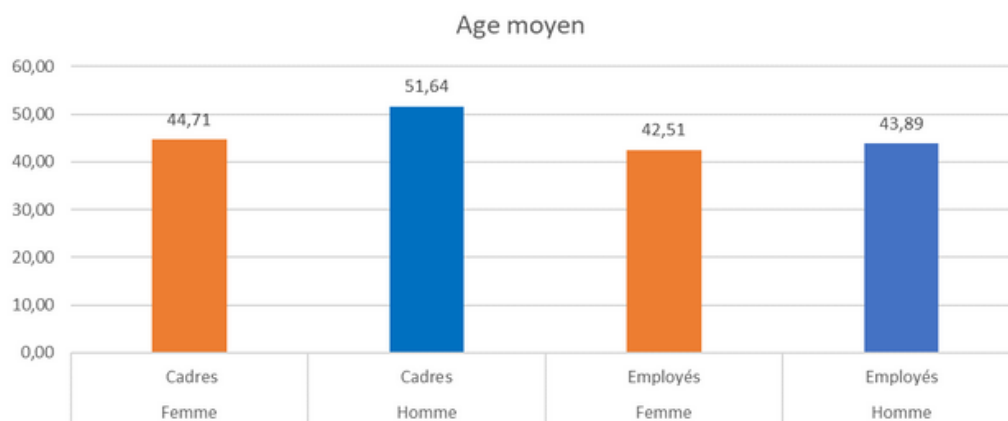
Nous pouvons observer que la parité est respectée avec même un déséquilibre en défaveur des hommes sur les salariés non cadre.

Effectifs ETP répartition par type de contrat



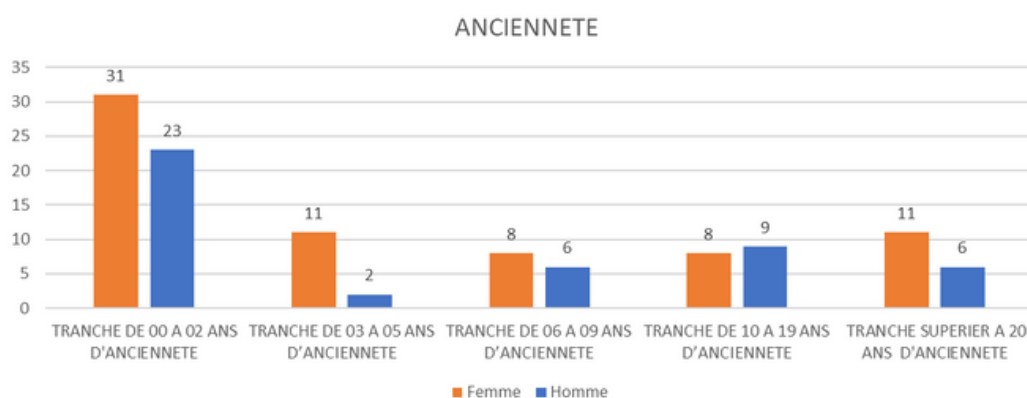
Nous pouvons constater que le pourcentage de contrat à durée indéterminée est important mais du fait de certains dispositifs non pérennes et des besoins de remplacements nous avons un nombre de contrat à durée déterminé élevé.

**II - MOYENNE D'AGE**



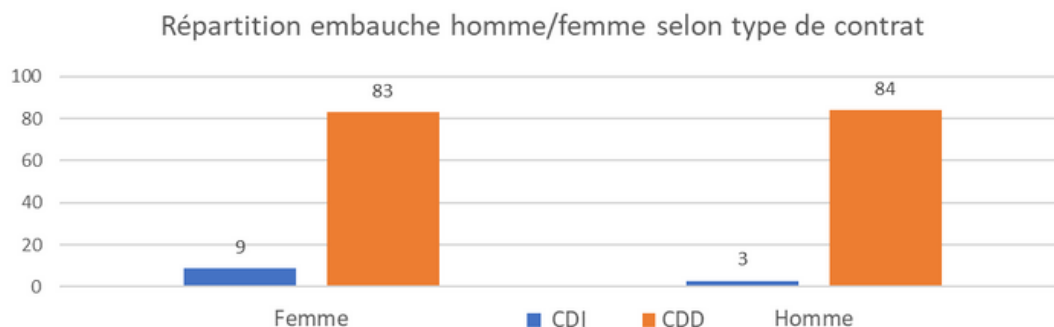
Nous pouvons constater que la moyenne d'âge est relativement élevée ce qui est assez conforme avec les statistiques de notre secteur.

**III - ANCIENNETE**



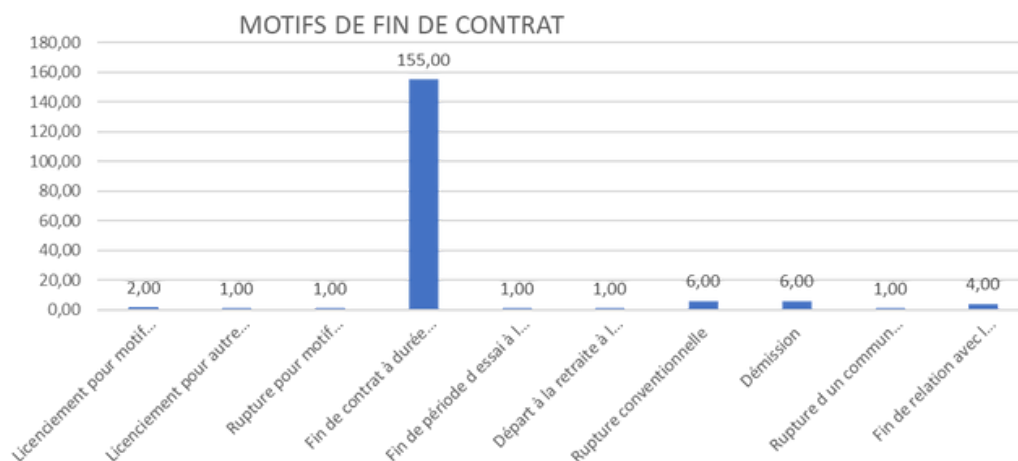
Nous pouvons voir que près d'un tiers de nos effectifs a une ancienneté supérieure à 10 ans ce qui indique une certaine stabilité dans nos équipes et une fidélisation. Par ailleurs on peut constater un nombre important de personnes ayant moins de deux ans d'ancienneté qui correspond aux embauches plus récentes liées au développement de notre association.

IV - EMBAUCHE



On peut constater un nombre important d'embauche en CDD, mais il s'agit souvent de petits contrats de remplacement sur des structures fonctionnant en continu ainsi que des surcroits temporaires d'activité liés à des périodes et en particulier à celle de la COVID qui a impacté nos organisations et nos personnels.

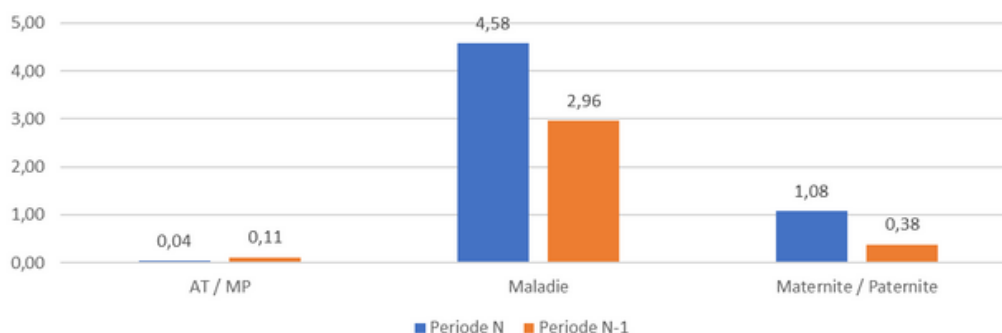
V - DEPARTS



Sans surprise ce sont les fins de contrats à durée déterminée qui sont les plus importants, il y a peu de licenciement et quelques ruptures conventionnelles.

## VI - ABSENTEISME

COMPARAISON TAUX ABSENTEISME AVEC ANNEE N-1

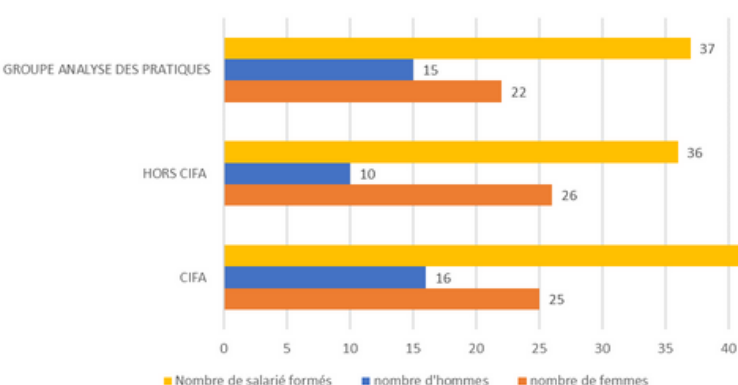


Nous pouvons constater un taux d'absentéisme lié à la maladie en hausse vis-à-vis de 2020 qui peut s'expliquer d'une part, par la période COVID de 2020 et le confinement qui a limité les arrêts maladie, et d'autre part par des arrêts longs de certains salariés.

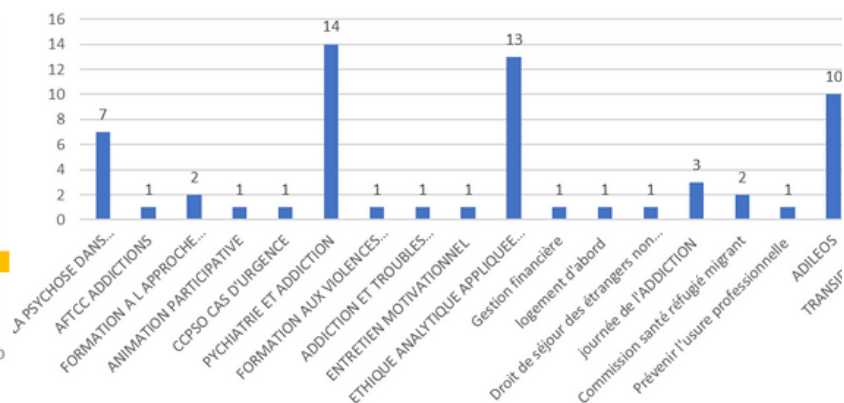
## VII-FORMATIONS

L'association investit beaucoup dans la formation de ses équipes en actionnant les fonds dédiés détenus par l'OPCO nommé ci-après le CIFA, mais aussi les formations dispensées par les fédérations et autres partenaires hors CIFA et enfin les groupes d'analyse des pratiques.

NOMBRE DE SALARIES FORMES SELON LES FINANCEMENTS  
REPARTITION HOMMES FEMME



NOMBRE DE SALARIES FORMES SELON LES FORMATIONS



## CSAPA : SERVICE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

### Présentation et objectifs

Le service ambulatoire fait partie du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie). C'est un dispositif d'accueil de proximité **gratuit**, respectant **l'anonymat et la confidentialité**, qui fonctionne sur un principe de **libre adhésion**. Il est ouvert à un public très large, qui peut comprendre des personnes dans des **problématiques addictives** (avec ou sans produit) ou dans des difficultés rencontrées au travers d'une **consommation de produit(s) psychoactif(s) (licite ou illicite)**, mais aussi l'entourage inquiet qui peut avoir besoin d'écoute et de conseils, ainsi que des professionnels soucieux d'accompagner une démarche de « soin » par l'intermédiaire d'un service comme le nôtre.

### Les missions principales

- Accueillir, informer, évaluer et orienter les personnes qui sollicitent le service
- Réduire les risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives
- Eventuellement proposer une prise en charge médicale, psychologique, socio-éducative
- L'évaluation, la prescription et l'accompagnement à la mise en place de Traitements de Substitution aux Opiacés.

La mise en œuvre se décline sur plusieurs dispositifs (cf fiches synthétiques respectives) :

- Sur l'ambulatoire (3 bis rue Berthelot)
- Avec le SMPR, en tant que CSAPA référent pénitentiaire (REF fiche synthétique)
- Via la Consultation Jeunes Consommateurs (REF Fiche Synthétique CJC)
- Sur les Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Nailloux et Pins-Justaret, via les « Microstructures Médicales Addiction » (REF fiche synthétique Microstructure)

L'équipe est pluridisciplinaire : 2 médecins addictologues / 1 infirmière / 3 psychologues / 1 Assistante de Service Social / 2 Educateurs Spécialisés / 2 secrétaires d'accueil / 1 chef de service

Les personnes sollicitent le service ambulatoire par téléphone, via le site internet, ou en passant directement au service. Un premier RDV d'accueil est alors proposé. Ensuite, et en fonction de l'évaluation qui est faite avec la personne, un projet d'accompagnement se dessine progressivement. Il se réfléchit au regard des besoins et attentes des personnes. Les rencontres se programment majoritairement sur RDV.

Nous proposons un accompagnement pluri-disciplinaire. Cependant, nous nous appuyons sur les ressources déjà existantes dans l'environnement de la personne. Afin d'étayer l'accompagnement, nous pouvons solliciter le réseau local : médecin traitant, assistante sociale de secteur, etc.

Un travail partenarial existe depuis plusieurs années avec le CAARUD de l'association AIDES, ainsi que le Dr Toulemonde, gastro-hépatologue, qui assurent des temps de présence sur l'ambulatoire.

Au-delà du travail avec le CAARUD, le service propose un accès à du matériel de consommation à toute personne intéressée ou concernée

**Données quantitatives (sur les nouvelles situations en 2021)**

Tranche d'âge	Femme					Total Femme	Homme					Total Homme	Total général
	- 20 ans	+ 30 ans	20-25 ans	25-30 ans	30 ans et +		- 20 ans	+ 30 ans	20-25 ans	25-30 ans	30 ans et +		
Cannabis	8	3	9	4	3	27	17	3	54	23	16	113	140
Alcool	1	3	3	4	5	16		13	9	11	59	92	108
Cocaine/crack			1	2	2	5		1	3		13	17	22
Substitution détournée					4	4		3	1	3	3	10	14
Tabac	2				1	3	2		4	1	2	9	12
Héroïne		1	1			2		2			4	6	8
Pas de produit					1	1			2		4	6	7
Addiction sans produit					1	1	1	1			2	4	5
Opiacés					1	1			1		1	2	3
Autre	1			1		2							2
Psychotropes										1	1	2	2
Amphétamines, ecstasy, LSD										1		1	1
kétamine			1			1							1
Lyrica			1			1							1
NSP										1		1	1
morphine, Opium								1				1	1
Subutex											1	1	1
Polyconsommation					1	1							1
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>74</b>	<b>41</b>	<b>106</b>	<b>265</b>	<b>330</b>

Sur l'année 2021, 830 personnes ont été accueillies sur le service, dont 334 nouvelles situations.

-Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes (80%).

-Les tranches d'âge les plus représentées sont les 30-40 ans. Les personnes orientées par la voie judiciaire représentent une grande part des accueils effectués (30%).

-Pour les hommes, Les produits principalement à l'origine de la prise en charge, sont l'alcool (36%) et le cannabis (33%).

-Pour les femmes, Le produit principalement à l'origine de la prise en charge, est l'alcool (30%).

En 2021, comme en 2020, l'activité du service a été fortement impactée par la situation sanitaire qui n'a pas favorisé la pérennité des liens dont nous avons besoin pour assurer un accompagnement de qualité. Le service a continué à fonctionner par téléphone mais nous avons pu constater un nombre de décrochage important. Suite au confinement, et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, l'accueil du public s'est fait de façon « mesurée », et nous avons cherché un équilibre acceptable entre télétravail et besoin des usagers.

Les activités collectives ont été suspendu. Reporté en 2021, elles seront organisées dans la mesure du possible.

### **Perspectives d'évolution :**

Le service maintient une dynamique active d'évolution des pratiques, au regard du public accueilli, et du contexte politique ou social. Ainsi, différents projets devraient pouvoir se concrétiser sur l'année 2021

·Coordination de Parcours : dans le but d'améliorer le parcours de usagers de l'Ambulatoire, depuis l'accueil des publics jusqu'aux fins de prise en charge, en passant par les orientations internes ou externes, un coordinateur de parcours sera nommé. L'objectif sera, à terme, de proposer aux usagers un parcours personnalisé adapté à leurs besoins et aux possibilités du Service.

·Réaménagement du service : évolutions des espaces de travail (+ de bureaux), et de l'espace « accueil », possibilité de la présence d'un professionnel sur cet espace, possibilité de jongler entre échanges individuels et collectifs avec le bureau donnant sur cette salle d'accueil, etc.

·TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique): tests de dépistage rapides du VIH et du VHC, à l'aide d'un prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt. Une partie de l'équipe est formée, dans l'attente de l'agrément de l'ARS.

·RDR: inscrit comme mission obligatoire des CSAPA, des mesures de Réduction Des Risques sont organisées à l'Ambulatoire :

oPratiques de consommation : L'équipe s'est engagée sur les questions de vaporisation de cannabis, d'utilisation de CBD. Un pas supplémentaire devrait être fait en 2021, avec l'achat de matériel de vaporisation de THC, la mise en place d'un partenariat avec la Vape du Cœur (afin de pouvoir proposer du matériel de vapotage type e-cig aux usagers), et des temps d'échanges et de témoignages entre usagers

oDistribution de matériel divers autour de addictions et de pratiques à risque à l'accueil.

·Consultations avancées :

oAfin de répondre à des besoins spécifiques, le service à mis en place une consultation avancée au CHRS Riquet. En 2022, nous interviendront au CHU de Juno et au CHRS Antipoul.

·Formations : afin de remplir nos objectifs d'offre de service auprès des usagers, des membres de l'équipe sont en formation :

oL'AS formation « Thérapie familiale »

oL'Infirmière et le médecin en Education Thérapeutique du Patient.

·Travailleurs Pairs : la réorganisation de l'accueil prévoit le recrutement, en 2022, de travailleurs pairs pour l'accueil et/ou les activités collectives.

·Collectif échange des pratiques : l'organisation de temps collectifs (partages d'expériences entre usagers, ...) reste d'actualité.



## **CSAPA : CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)**

Dispositif de lutte contre tous types de conduites addictives des publics jeunes, les CJC se situent entre les services de soin et de prévention du CSAPA de l'ARPADE. Consultations gratuites et anonymes, les CJC sont des « structures pivot » de la mise en œuvre de l'intervention précoce dans Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.

### **Objectifs**

- Apporter une réponse aux demandes des jeunes (et de leur entourage) en difficultés avec des consommations de produits psycho actifs (licites et illicites) mais aussi aux pratiques sans produits (internet, jeux de hasard et d'argent).
- Prévenir les pratiques associées aux consommations.
- Prévenir et prendre en charge les usages nocifs
- Améliorer l'information sur les risques associés aux consommations de produits licites et illicites

### **Publics**

- Jeunes de 12 à 25 ans
- Entourage : parents, familles, amis,
- Professionnels accompagnants

### **Missions (cahier des charges)**

- Proposer des rencontres sur la question des consommations de produits psychoactifs et des pratiques addictives sans produit.
- Favoriser une évaluation partagée de la situation des jeunes et un diagnostic de l'usage nocif
- Offrir une information et un conseil personnalisé et particulièrement aux usagers à risques
- Offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif et proposer, si nécessaire, orientation (à partir de ressources internes ou externes)

- Offrir une information, une écoute, un soutien aux parents et à l'entourage et proposer un accueil conjoint (jeunes et parents ou entourage)
- Susciter la motivation à la réflexion et au changement en matière de comportements de consommation
- Être accessible (horaires adaptés au public visé, formalités d'accès réduites au minimum, etc.). Lorsque la consultation est installée dans un CSAPA, les conditions d'accès doivent garantir la protection des publics jeunes.
- Diffuser régulièrement l'information sur la consultation et ses modalités pour le fonctionnement aux partenaires (structures accueillant les publics) et les services agissant dans le champ des drogues, de l'alcool, du tabac, de l'addiction et de la santé mentale

Implanté au PAEJ et sous forme de CJC avancées (ou permanences d'écoute) sur des établissements scolaires, l'expérience a démontré l'intérêt de la mise en place de cette offre d'accueil en proximité car elle permet d'aborder les questions de consommation chez les jeunes. De plus, leur pertinence est associée à :

- Un engagement institutionnel (par le biais de conventions)
- Un travail de sensibilisation et une implication des professionnels des établissements (vie scolaire, enseignants, service médico-social...)
- La régularité de la présence des intervenants d'ARPADE
- L'articulation de ces consultations à des interventions collectives au sein des établissements en question auprès des jeunes et des professionnels.

Nous avons également pu observer une évolution des pratiques des professionnels avec lesquels ces CJC et permanences d'écoute ont été construites (augmentation des sollicitations, réduction des délais de prise en compte des difficultés de jeune, positionnement des professionnels)

Cependant, les CJC et permanences d'écoute dans les enceintes scolaires ne permettent pas facilement l'accès aux parents et nous pouvons également supposer que pour certains jeunes cela peut être un frein que de venir aborder leurs difficultés avec les consommations au sein des établissements scolaires. Par ailleurs cette modalité d'intervention a été remise en question par l'éducation nationale qui ne souhaitait plus l'intervention de professionnels du soin dans leur établissement.

## **CSAPA : INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES OU SORTANT DE PRISON**

Depuis de nombreuses années, le SAS ARPADE intervient à la Maison d'Arrêt de Seysses dans le cadre d'un partenariat avec le SMPR. Pour donner suite à la circulaire interministérielle du 26 septembre 2011 et la mise en place de CSAPA référents dans les établissements pénitentiaires chargés d'intervenir en détention afin d'améliorer la continuité des soins, un psychologue et une Assistante sociale interviennent à tour de rôle dans les locaux du SMPR (en moyenne 2 fois par mois).

Le travail s'articule autour de 2 temps :

- les rencontres et les échanges avec l'équipe du SMPR pendant l'incarcération afin de préparer le projet de soin à la sortie
- la prise en charge proposée à la sortie qui implique l'ensemble de l'équipe du CSAPA

Ce rapport concerne les 26 personnes qui ont été orientées à l'assistante sociale et le psychologue d'ARPADE par le SMPR et qui ont constitué la file active en 2021 dans le cadre de ce dispositif.

### Pendant l'incarcération

-19 permanences étaient prévues en 2021 dans les locaux du SMPR. 14 permanences ont pu avoir lieu.

-5 ont été annulées par le SMPR faute de participants.

Durant ces interventions, 36 rdv étaient prévus, 30 ont pu être honorés. Toutes les personnes ont pu être rencontrées au moins 1 fois (dont trois lors de sa sortie d'incarcération), 3 personnes ont été reçu plusieurs fois. Parmi les 24 personnes rencontrées, 14 ont repris contact lors de leur sortie d'incarcération en 2021.

Les rencontres durant l'incarcération ont permis de créer et/ou de maintenir un lien et de permettre à la personne de repérer une équipe qui pourra l'accompagner à la sortie. 10 personnes connaissaient le SAS et l'intervention en détention a permis une reprise de contact. Il faut parfois plusieurs reprises de contact pour qu'un lien puisse se créer et être repéré en tant qu'intervenant, notamment pour les personnes qui font plusieurs incarcérations et ont un parcours de vie chaotique.

A la sortie d'incarcération

14 personnes ont été reçues à la sortie d'incarcération et ont bénéficié d'un suivi. Parmi les 14 personnes reçues à leur sortie, la moitié a eu un premier contact durant l'incarcération et ne connaissaient pas le SAS Arpade auparavant.

En ce qui concerne les demandes en Centre thérapeutique Résidentiel, il y a eu 15 demandes en 2021 ( 2 se sont vu proposer un entretien d'évaluation au CTR):

- 1 personnes a pu intégrer le CTR.
- 1 personne a eu un avis positif mais a intégré un autre dispositif d'hébergement a à sa sortie d'incarcération
- 3 personnes ont eu un avis négatif
- 8 ont été classés sans suite faute de renouvellement
- 2 demeurent en cours d'étude

En ce qui concerne les demandes en Appartement thérapeutique relais, 3 demandes ont pu être travaillées avec les personnes rencontrées mais personne n'a pu intégrer un ATR en 2021. Chaque année, on retrouve une prévalence de comorbidité psychiatrique dans le profil des personnes reçues.

En 2021, nous avons été sollicités uniquement pour 1 femme. Toutes les autres interventions concernaient des hommes.

**Objectifs 2022**

C'est majoritairement auprès d'un public masculin en rupture de lien social, familial et rencontrant des problèmes autour de l'accès au logement, que sont intervenus les membres de l'équipe d'ARPADE. Ne perdant pas de vue les objectifs de départ et dans la continuité du travail amorcé, en ces début d'années, le CSAPA pénitentiaire ARPADE souhaite proposer de nouvelles modalités de prise en charge et d'accompagnement des personnes souffrants d'addiction en détention.

Concernant les intervenants, se sera un psychologue avec une éducatrice spécialisée qui interviendront au centre pénitentiaire de Seysses sur les mêmes fréquences horaire et avec plus de temps pour diversifier les offres :

- Projet de groupe de parole
- Entretien individuel de préparation à la sortie
- Information et accompagnement aux demandes d'hébergement, de soin, d'insertion en lien avec le SMPR
- Travail de partenariat et de projection vers la sortie

Par ailleurs, l'ARPADE souhaite orienter plus significativement son projet d'accompagnement des sortants de prison vers un public féminin.

## **CSAPA : MICROSTRUCTURES**

### **Présentation :**

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'association ARPADÉ met à disposition de deux maisons de santé des professionnels de son équipe :

- Tous les mardis, une psychologue et un travailleur social en alternance à la MSP de NAILLOUX
- Un mardi sur deux un éducateur spécialisé à la MSP de PINS JUSTARET

Ces professionnels sont à la disposition des médecins et des personnels de santé de la MSP, pour échanger et rencontrer des patients en situations complexes liées aux addictions. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en complément et en appui du suivi médical.

Le médecin traitant assure le suivi médical des personnes appartenant à sa patientèle présentant des conduites addictives, décide de l'inclusion des patients dans la MSMA avec la psychologue et/ou le travailleur social. Le patient est ensuite suivi selon ses besoins par la psychologue et /ou le travailleur social.

### **Objectifs :**

- 1.Faciliter au sein de la MSP la prise en compte des problématiques addictives et développer une pratique et une culture commune.
- 2.Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluridisciplinaires aux patients des maisons de santé.
- 3.Amener les patients en soins primaires à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées.

### **Données quantitatives**

#### Nailloux

Activité et file active 2021 :

- Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADÉ : 39
- Nombre de personnes rencontrées : 34 (dont 20 Nouvelles Situations)
- 194 entretiens réalisés par les professionnels (en présentiel ou par téléphone) dont 138 pour l'éducateur et 56 pour la psychologue.

L'éducateur a rencontré 16 des 20 nouvelles situations et vu 26 personnes. La psychologue a rencontré 7 des 20 nouvelles situations et vu 14 personnes.

Le taux de présence aux rendez-vous est de 88%. Trois personnes ont saisi la possibilité de venir en consultation sur le SAS.

Deux situations ont amené un travail avec le couple. Le travail avec l'entourage quand il est possible s'avère toujours positif.

Une RCP tous les trois mois en moyenne.

La plupart des personnes adressées à la microstructure viennent des médecins de la maison de santé. 4 (16%) viennent du CMP et 1 de l'ESAT. Un accompagnement vient en complémentarité de l'infirmière ASALEE.

-Orientations qui n'ont pas abouties : 2

Caractéristiques des personnes accueillies :

·Sexe : 47% Femmes (16) et 53% hommes (18)

·Âge moyen :44.6 ans

PINS- JUSTARET :

Activité et file active 2021 :

-Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADE : 21

-Nombre de personnes rencontrées : 26 (dont 20 Nouvelles Situations)

-Orientations qui n'ont pas abouties : 1

-Sexe : 30% Femmes (08) et 70% hommes (18)

-206 entretiens réalisés par les professionnels (en présentiel ou par téléphone) dont 145 pour l'éducateur et 61 pour la psychologue.

L'éducateur a rencontré 18 des 20 nouvelles situations et vu 23 personnes. La psychologue a rencontré 12 des 20 nouvelles situations et vu 13 personnes. Il y a plus de rendez-vous non honorés ou excusés que sur Nailloux mais la présence aux rendez-vous est quand même plus importante que sur un CSAPA. Une RCP en moyenne tous les deux mois avec la Psychologue et le médecin référent addictologue.

Orientations :

Toutes les personnes sont d'abord vu par le médecin addictologue de la Maison **de Santé**.

Certains de ces patients sont orientés par leur médecin généraliste vers la maison de Santé pour leurs problèmes d'addiction.

### **Données qualitatives**

#### Personnes accueillies :

Les femmes sont beaucoup plus représentées en microstructure que sur l'accueil du CSAPA. Ce type de projet permet l'accès d'un public qui ne viendrait pas en CSAPA mais qui est en demande de soin.

Faute d'accès aux soins spécialisés les situations rencontrées en Maisons de santé se sont aggravées et complexifiées dans la durée (durée de l'addiction / moyenne d'âge) mais aussi dans la honte et l'isolement social.

Le confinement a renforcé l'isolement et accentué les niveaux de consommation de certains.

Le contexte d'accueil au sein de la maison de santé est facilitant pour le public car il déstigmatise la démarche. Le produit causant le plus de problème aux personnes rencontrées reste l'alcool comme en CSAPA. Deux patients ont été suivi pour leurs rapports compliqués avec l'alimentation et un jeune avec les écrans.

L'amélioration de la compréhension des problèmes et du coup de leur rapport aux consommations de produits est significative pour la majorité des personnes rencontrées.

#### Déroulement de l'action

Les difficultés rencontrées :

- Les moyens octroyés dans le cadre de ce projet expérimental ne sont pas à la hauteur de l'engagement d'ARPADE (temps de présence et de déplacement).
- Ce dispositif « hors les murs » a encore du mal à être visible en interne par le CSAPA.
- Le travail de lien et de complémentarité au sein de la microstructure reste encore à améliorer.

#### Faits remarquables de l'année 2021

Les microstructures sont maintenant bien installées et repérées sur les deux maisons de santé.

La lourdeur et la multiplication des outils n'a pas permis de renseigner le logiciel MAIA dédié, mais l'évolution des modalités de financement du premier rendez-vous médical est une première étape importante.

L'absence de la psychologue pendant 4 mois sur Nailloux a eu un impact sur la charge de travail du travailleur social et la possibilité de s'appuyer sur l'apport de la psychologue.

### **Perspectives pour 2022**

- Continuer à développer l'action en améliorant les temps d'échange entre professionnels.
- Inscrire l'activité de la microstructure de Nailloux dans un travail plus global au niveau du territoire : PTSM, action de prévention à destination des jeunes...
- Améliorer les pratiques concernant la réduction des risques et des dommages.

**CSAPA : SERVICE D'APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES  
RELAIS (ATR)**

### **Présentation et objectifs**

Les appartements Thérapeutiques Relais (ATR) sont des hébergements individuels, diffus, rattachés au centre de consultation du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) SAS ARPADE. Ils constituent un dispositif d'accompagnement pour des personnes en situation précaire, dans leur démarche de soin face aux problématiques d'addiction.

Un ATR peut s'inscrire complémentirement aux aides dont bénéficie déjà la personne accueillie (médicales, sociales, psychologiques) ou constituer la base à partir de laquelle mobiliser de nouvelles ressources, selon les besoins et objectifs définis par la personne accueillie, en concertation avec l'équipe des ATR. Un référent de parcours accompagne la personne tout au long de son séjour sur l'ATR. Des bilans mensuels avec la chef de service hébergement permettent la mise en perspective des objectifs de la personne et éventuellement, leur réévaluation.

De type studio, nos 11 appartements thérapeutiques relais sont situés dans le grand centre-ville de Toulouse. Ils sont meublés et équipés (linge pour dormir, ustensiles de cuisine) et le SAS ARPADE en assure la maintenance avec le concours de l'association Confluences.

Pensés comme un lieu de soin, les ATR offrent un cadre protégé qui suppose de respecter les règlements de fonctionnement et intérieur. Ces règlements servent de point d'appui à la personne, lui permettant ainsi de protéger son lieu de vie, afin de mener à bien son parcours de soin et de retrouver une autonomie dans la gestion de son quotidien.

Selon les ressources de la personne, une participation financière peut-être demandée, à hauteur de 10% du revenu.



### **Données d'activités en 2021**

Sur l'exercice 2021, 17 personnes ont été accueillies et accompagnées dans le cadre d'un projet d'accompagnement thérapeutique.

- 14 hommes et 3 femmes
- L'âge moyen se situe autour de 39 ans
- Tranche 20 à 30 ans : 2 personnes
- Tranche 30 à 40 ans : 4 personnes
- Tranche 40 à 50 ans : 5 personnes
- Tranche 50 à 60 ans : 6 personnes

### Origine géographique des personnes accueillies

Sur les 17 personnes accueillies, 16 viennent du département de la Haute-Garonne.

### Nature des ressources perçues par les personnes accueillies

- 5 étaient bénéficiaires de l'AAH
- 2 étaient bénéficiaires du RSA
- 1 étaient salariés
- 5 était sans revenus
- 3 percevait l'allocation chômage

### Public accueilli

- Avant l'entrée dans le dispositif ATR, sur les 17 personnes reçues durant l'exercice 2021,
  - 7 venaient de la rue
- 6 étaient hébergées chez un tiers
- 4 sortaient d'un logement autonome

### Problématiques addictives

Sur l'exercice 2021, l'alcool reste le principal produit de prise en charge pour 12 des personnes accueillies.

Sur les 12 personnes accueillies,

- 6 consommaient uniquement de l'alcool
  - 4 l'associaient à des consommations de cocaïne
  - 2 au THC

La cocaïne seule était le produit de prise en charge pour 2 personnes accueillies

L'association cocaïne et cannabis concernait 1 personne accueillie.

Sur les 2 personnes accueillies consommant de la cocaïne, 1 pratiquait l'injection.

Traitement de substitution

7 personnes bénéficiaient d'un traitement de substitution

3 étaient sous méthadone

4 sous subutex (BHD)

Orientations de sortie

3 personnes sont sorties sur un logement autonome

1 personne est partie en hospitalisation

2 personnes ont été réorienté vers une structure plus adaptée

Durée moyenne d'accueil : 8 mois

Nombre d'actes : 566

310 visites sur les ATR

236 rendez-vous au SAS

39 accompagnements extérieurs (soins, démarches administratives.)

**Perspectives**

-Validation d'un projet de service et redéploiement des moyens :

Le travail réalisé autour de la réécriture du projet de service ATR devrait pouvoir déboucher sur une validation définitive, incluant le redéploiement nécessaire des moyens humains, techniques et organisationnels.

-Organiser le service des ATR pour accueillir des femmes sortantes de prison en lien avec le projet CSAPA Pénitentiaire.

## **CSAPA : LE CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL (CTR)**

### **Présentation**

Il est important de rappeler la mobilisation exceptionnelle du CTR et de manière plus générale des salariés d'ARPADE pendant la poursuite de cette crise sanitaire (COVID) et les nouvelles obligations en vigueur. Les salariés ont continué à œuvrer et à s'adapter dans leurs pratiques pour accompagner au mieux les résidents.

L'accompagnement individuel et collectif auprès des personnes accueillies, nécessite un travail important pour viser l'autonomie et la resocialisation du public accueilli.

Les entretiens éducatifs, l'accompagnement psychologique et médical ainsi que l'ensemble des ateliers proposés sur la structure sont des appuis incontournables à la démarche de soin des personnes accueillies.

Des ateliers santé, sportifs, culturels et créatifs ainsi que des ateliers sur le thème de la citoyenneté sont proposés tout au long de la semaine. Notre aide-soignante propose également des suivis en tabacologie ainsi que des ateliers avec l'infirmière, notamment pendant le mois sans tabac (Novembre 2021). La plupart des résidents y adhèrent à leur rythme à qui on peut proposer du matériels (cigarettes électroniques, patch) selon leurs besoins.

Si l'ouverture du CTR En Boulou sur son environnement (partenaires, ressources du territoire) s'est maintenue tout au long de cette année. Le service est resté fortement mobilisé autour de la citoyenneté. Les projets écocitoyens se sont poursuivis (jardinage, tri, compostage, lundis vert, recyclage, apiculture...), en lien avec les acteurs locaux (Mairie de Bourg Saint-Bernard, maraîchers de Teulat, apiculteur...). Les personnes accueillies trouvent dans l'ensemble de cette mobilisation écocitoyenne un nouveau sens dans la façon d'habiter, de penser, leur citoyenneté et leur engagement sur des questions et des enjeux sociétaux. Si la participation et l'ouverture à la citoyenneté fait partie intégrante de l'accompagnement que le CTR En Boulou développe, nous n'en oublions pas pour autant l'essentiel sur des enjeux d'insertion et de santé.

Le CTR En Boulou reste comme nous l'avons signalé un des rares lieux en capacité de pouvoir accueillir sur des séjours suffisamment longs des personnes fortement marquées par des parcours chaotiques pour lesquelles un temps de "pause" est nécessaire pour stabiliser, évaluer, mobiliser des situations souvent complexes, où des problématiques addictives se croisent avec nombre de problématiques associées (sociales, d'insertion, sanitaires, psychiatriques).

Une des nouveautés de 2021 a été la mise en place d'un appartement semi-collectif sur Toulouse pouvant y accueillir deux de nos résidents. Ce nouveau dispositif permet aux résidents de s'expérimenter et de se préparer à la sortie selon leurs projets de soins.

### **Les objectifs**

- Remobiliser pour chacun les potentialités psychologiques, physiques, sociales : par une réflexion personnelle, une participation active dans la vie collective, une implication dans les activités proposées (chantiers, sport, socioculturel...).
- Consolider un projet personnalisé de soins et d'insertion.
- Préparer un retour dans la vie sociale.
- Pour chacune des personnes accueillies, un référent et un co-référent éducatif accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre du projet individuel.

### **Données d'activité en 2021**

#### Profil des personnes accueillies :

Sur les 19 personnes accompagnées en 2021, 15 hommes et 4 femmes. Nous pouvons constater d'une hausse de la population femme accueillie car elles n'étaient que 2 en 2020. Notre souhait est de pouvoir démocratiser la prise en charge en addictologie du public femme au CTR mais également sur les autres services du pôle addictologie d'ARPADE.

En 2021, 52,6% des personnes accueillies ont entre 40 et 49 ans et 31,6% étaient âgés entre 25 et 39 ans. Concernant l'origine géographique de nos accueillis, 63,1% viennent de la région Occitanie et seulement 36,9% proviennent d'autres régions. Par rapport à l'origine principale de leurs ressources financières, nous remarquons une hausse de personnes vivant des prestations sociales (33,3% R.S.A et 33,3% A.A.H).

Les produits les plus dommageables consommés lors des 30 jours précédents l'entrée au CTR sont l'alcool, la cocaïne/crack et le cannabis. Nous observons une mouvance des usages avec l'arrivée du CBD qui interrogent la pratique des professionnelles et l'accompagnement de ses consommateurs.

Pour l'année 2021, nous pouvons reprendre le constat posé en 2020 lequel décrivait que les publics accueillis avaient des troubles psychiques et psychiatriques superposés à leur(s) addiction(s), tout en étant confrontés à des problématiques d'insertion sociale et de logement.

La question de la psychiatrie nous amène à travailler très régulièrement avec les services spécialisés (hôpitaux, cliniques, médecins psychiatres) pour répondre à des situations pour lesquelles nos moyens et compétences se trouvent régulièrement limités pour y répondre. Et nous y sommes notamment confrontés lorsque nous préparons le projet de sortie avec ce type de public car ils nécessiteraient de prestations hybrides entre la psychiatrie et l'addictologie.

Soins médicaux :

Si la totalité des personnes reçues bénéficie d'un traitement médicamenteux (somatique, psychiatrique), sur les 19 personnes accueillies en 2021, 6 d'entre elles étaient sous traitement de substitution à leur arrivée (4 sous méthadone et 2 sous BHD). Il faut rappeler ici tout l'intérêt de ce type d'accompagnement en CTR, qui permet aux situations les plus fragiles et instables de trouver des conditions de vie et d'hébergement suffisamment contenant et bienveillantes pour permettre de stabiliser, d'installer, d'évaluer un traitement souvent mal accepté, voire rejeté, du fait notamment de conditions de vie non favorables et d'encadrement spécialisé absent.

Durée de séjour :

Le taux d'occupation en 2021 est de 93,24% alors qu'en 2020, il correspondait à 82,5%. Cependant, nous avons accueilli 19 personnes en 2021 contre 25 personnes en 2020, cela traduit un allongement de la prise en charge des résidents. En effet, la durée moyenne de séjour représente 196 jours (131 en 2020). Sur les 11 personnes qui ont quitté le CTR en 2021, 7 (soit 63,6%) ont mené leur projet à terme, 3 personnes ont choisi de quitter en cours de séjours le CTR et 1 accueilli a dû être réorientée vers une structure plus adaptée à sa situation. Pour les personnes ayant quitté le CTR, 5 sont restés entre 6 mois et un an sur le service et 3 sont restés plus d'un an.

**Perspectives :**

- Validation d'un projet de service et redéploiement des moyens,
- Poursuivre le projet de l'appartement semi-collectif en lien avec la pair-aidance.

## **PREVENTION : POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)**

### **Objectifs stratégiques :**

- Prévenir les situations de ruptures pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...);
- Participer au «bien-être» des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

### **Objectifs opérationnels :**

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourage un accueil sans condition et une écoute de qualité ;
- Sur cette base, offrir un accompagnement personnalisé de qualité adaptés aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte lors de son accueil au Point Accueil Ecoute Jeunes ;
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage d'exprimer leurs questions, leur mal-être, de commencer à comprendre le sens, de formuler une demande ;
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes, l'accès aux droits commun en les accompagnant vers les organismes dédiés ;
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

L'équipe est composée de : 1 chef de service, 4 éducateur.rices, 1 psychologue, 1 secrétaire d'accueil et 1 agent d'entretien.

**Données d'activités 2021**

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement des situations individuelles.

	Nombre		%	Nombre		%
<b>File active Globale</b>	<b>472</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>	<b>3550</b>	<b>actes soit</b>	<b>100%</b>
Dont Jeunes	407	soit	86%	3204	actes soit	90%
Dont Parents	65	soit	14%	346	actes soit	10%
<b>Nouveaux cas dans l'année</b>	<b>235</b>	<b>soit</b>	<b>50%</b>			
Dont Jeunes	204	soit	43%			
Dont Parents	31	soit	7%			

L'impact de la crise sanitaire reste marqué en 2021. Le volume des situations accueillies reste équivalent à 2020 (-18 situations). Le nombre de nouvelles situations de jeunes et parents accueillies reste aussi stable à 50% de la file active.

L'inscription du PAEJ dans le partenariat.

<b>Partenariat mobilisé</b>	<b>179</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
<b>Partenariat en population générale</b>	<b>47</b>	<b>soit</b>	<b>26%</b>
Education Nationale	23	soit	13%
Loisirs Sport Culture	20	soit	11%
Instance De Pilotage	4	soit	2%
<b>Partenariat spécialisé</b>	<b>135</b>	<b>soit</b>	<b>75%</b>
Social	62	soit	35%
Sanitaire	43	soit	24%
Institution Médico-Sociales	12	soit	7%
Justice	15	soit	8%

Le réseau d'acteurs dans lequel le PAEJ est inscrit en 2021 à augmenter en passant de 126 à 181 (+44%). Si notre réseau de partenaire en population générale est resté stable en nombre (46), c'est notre réseau de partenaires spécialisés qui s'est étoffé (+61%) en particulier ceux agissant dans le champ du social (+31 partenaires) et du sanitaire (+18 partenaires).

notre réseau de partenaires spécialisés qui s'est étoffé (+61%) en particulier ceux agissant dans le champ du social (+31 partenaires) et du sanitaire (+18 partenaires).

Le public bénéficiaire des actions collectives.

	Nombre		%
<b>Publics Touchés</b>	<b>1127</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
Jeunes	970	soit	86 %
Parents	13	soit	1 %
Professionnels	144	soit	13%

### **Focus sur une particularité de l'année**

Fin 2020, dans le contexte de pandémie sanitaire, nous avons démarré une réflexion visant à réinvestir et réinventer les espaces d'accueil collectif proposés au sein du PAEJ.

Les permanences 2021 en quelques chiffres :

Sur l'année 2021, 74 jeunes ont été accueillis sur les permanences collectives, pour un total de 450 participations.

Les propositions qui rassemblent le plus de jeunes sont les médiations tournées autour d'un moment convivial (repas partagé, cuisine), les temps de débat, et les après-midis tournées autour du jeu (jeux de société, ou jeux extérieurs type Mølky - pétanque).

### **Perspectives 2022**

- Le PAEJ ARPADE, comme tous les PAEJ du territoire sont en attente des orientations techniques et financières de son nouveau porteur institutionnel CNAF et CAF. Ces éléments sont déterminants pour redéfinir notre projet en Haute-Garonne.
- Repenser les antennes et les permanences d'écoute, en fonction des besoins sur les territoires et des moyens humains/financiers mobilisables.
- Poursuivre la dynamique de médiation collective au sein de la permanence d'accueil principale du PAEJ.



**PREVENTION : COORDINATION REGIONALE DES PAEJ  
EN OCCITANIE**

## **Présentation et objectifs**

### **Objectifs généraux**

- Mettre en cohérence les acteurs et favoriser la complémentarité des dispositifs
- Partage et élaboration des pratiques spécifiques aux PAEJ
- Faciliter le pilotage inter-institutionnel à l'échelle de la région

### **Ces objectifs généraux se déclinent avec les objectifs opérationnels**

- Coordonner l'action des PAEJ en cohérence avec les missions définies par les circulaires de 2002 et 2005 et le Cahier des charges 2017
- Favoriser l'échange et l'élaboration des pratiques
- Consolider au niveau régional les indicateurs d'activité et d'évolution à partir d'un outil partagé et d'une cartographie

### **Complément d'Objectifs**

En 2017, une convention est passée avec ARPADÉ pour assurer la coordination régionale des 22 PAEJ d'Occitanie. En 2020 les PAEJ sont au nombre de 21. Les objectifs de cette mission prolongent ceux déjà inscrits pour la coordination des PAEJ de la région ex-MP

- Participer aux comités de pilotage et élaborer une synthèse des travaux engagés
- Repérer les difficultés locales et régionales, et, notamment, l'existence de zones blanches, ou de zones couvertes où les jeunes ne peuvent être reçus dans un délai convenable
- Effectuer un bilan des PAEJ portés par les MDA ou intégrés à des MDA
- Dresser le bilan du travail en réseau menés par les PAEJ pour définir des opportunités de maillage territorial autour des problématiques jeunesse
- Initier et animer des rencontres entre les structures afin que les professionnels puissent échanger sur leurs pratiques professionnelles et les difficultés auxquels ils sont confrontés et ainsi faire émerger des pistes d'amélioration du fonctionnement du dispositif

**PREVENTION : ACTION PRÉVENTIVE DANS LE CADRE  
DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES  
STUPÉFIANTS (I.L.S) ET SUR L'ALCOOL**

**Objectifs :**

- Donner une information concernant les risques liés à l'usage de drogue ;
- Échanger sur l'ensemble des conduites à risque et des difficultés liées à l'adolescence et à l'entrée de la vie adulte ;
- La logique d'ensemble de ce dispositif vise à produire un travail éducatif conjoint de rappel à la loi et de mesures préventives qui permet ;
- D'évaluer la situation et le degré de risque individuel ;
- De dispenser des conseils et d'orienter autant que de besoin les jeunes rencontrés ;
- De créer un minimum de lien avec les jeunes qui nécessitent un accompagnement et un soutien.

L'établissement SAS-ARPADE à partir de ses Missions Soins (CSAPA) et Prévention (PAEJ), contribue à la construction et la mise œuvre de la graduation des réponses du Parquet de la Haute-Garonne en matière d'Infraction à la législation des stupéfiants (ILS) et des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM).

**Objectifs opérationnels :**

Niveau d'intervention, Graduation de notre intervention :

Niveau I :

« Ateliers d'Education Préventive » (AEP) – Mineurs, Majeurs

Niveau II :

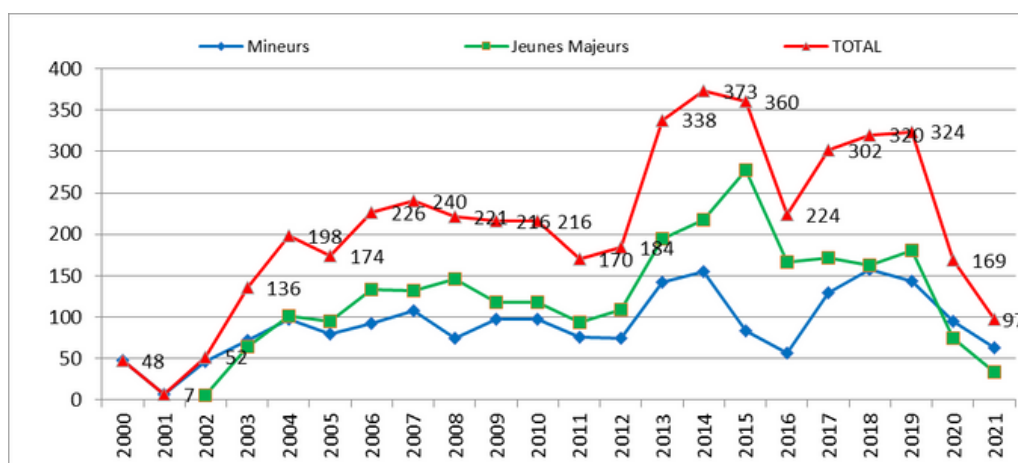
« Ateliers De Prévention De La Récidive » (APR) – Mineurs

« Stages De Sensibilisation aux Dangers de l'Usage De Produits Stupéfiants » (SSDUPS) – Majeurs

« Accueil individualisé, « Ivresse Publique et Manifeste » (IPM) – Majeurs

Données d'activité en 2021

Activité 2021	Orientés	%	Présents	Absents			
Niveau I							
AEP Mineurs	44	16%	33%	42	91%	2	9%
AEP Majeurs	43	16%		34	76%	9	24%
Niveau II							
APR Mineurs	31	12%	67%	21	68%	10	32%
Stage Majeurs	149	56%		125	84%	24	16%
Ivresses Publiques et manifeste							
IPM	-	%	-	-	%	-	%
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>100%</b>	<b>222</b>	<b>83%</b>	<b>45</b>	<b>17%</b>	



Focus sur une particularité de l'année

Dans les suites de la crise sanitaire et de la mise en œuvre de Procès-Verbal Electronique (PVE), les publics positionnés sur ateliers ARPADE sont en forte baisse. Le Parquet de Toulouse est informé et sensible à cette situation.

Perspectives 2022

Revoir le parquet, pour reconfigurer notre collaboration dans le cadre de la politique pénale du parquet en matière de stupéfiant et d'Ivresse Publique Manifeste (IPM).

PREVENTION : PREVENTION DES ADDICTIONS ET  
CONDUITE A RISQUE DES JEUNES ET FORMATION DE  
LEUR ENTOURAGE «ETRE ACTEUR DE SON BIEN-ETRE»

**Objectifs stratégiques :**

-L'amélioration des partenariats et le renforcement des compétences des professionnels pour accueillir, écouter, orienter et mieux répondre aux attentes des jeunes, pour favoriser l'émergence d'actions concertées susceptibles de susciter la participation active des jeunes ;

-Le renforcement des aptitudes individuelles des jeunes, notamment les compétences psychosociales afin qu'ils puissent prendre en main leur avenir en assumant leurs choix ;

-La mise en œuvre d'actions participatives : il s'agit de favoriser des prises de conscience collective mais aussi de susciter la participation active des jeunes, de leur donner du pouvoir, en les associant aux décisions qui les concernent, en leur permettant d'agir sur leur environnement.

**Objectifs opérationnels :**

-Pour répondre à l'amélioration des partenariats et le renforcement des compétences des professionnels, nous avons proposé aux adultes référents de coconstruire et coanimer des séances portant sur les compétences psychosociales.

-Pour répondre au renforcement des aptitudes individuelles, une série de 2 à 5 séances (voire 6 dans un établissement) a été proposée aux jeunes, ayant pour but de développer les CPS.

-Pour répondre à la mise en œuvre d'actions participatives, nous avons proposé de créer un groupe-relais qui soit en mesure d'être acteur pour transmettre des messages de prévention à leurs pairs, ce qui permet le développement des CPS.

### Données d'activité en 2020/2021

STRUCTURES	Séances Collectives	
	Séances	Pers. touchées
Lycée polyvalent Joseph Gallieni	6	35
LP Roland Garros	4	10
LEGTA Toulouse-Auzeville	15	59
Centre de formation du TFC	4	16
MLHG Colomiers	34	63
MLHG Carbonne	15	41
MLHG Revel	0	0
AFPA Balma Promo 16-18	13	25
EPIDE	30	80
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>329</b>

La mise en place de ce projet a permis d'atteindre 329 jeunes en risque de rupture, désinsertion sociale. Elle a permis de réaliser 121 séances auprès des jeunes ayant pour but de développer les compétences psychosociales, mesure qui permet de les outiller et augmenter leur capacité à faire face aux épreuves de la vie quotidienne. Plus de la moitié des jeunes ont assisté à au moins 3 séances ; 67% de garçons et 33 % de filles.

### Focus sur une particularité de l'année

#### Une réelle collaboration avec les partenaires.

Les enseignants et les référents avec lesquels nous travaillons témoignent également de l'intérêt de la démarche et de la méthodologie employée, et souhaitent réitérer les cycles de sensibilisation. Ils expriment également le fait qu'un certain nombre d'élèves ou de jeunes, qui sont repérés comme inattentifs et ayant des problématiques de comportement, sont lors de nos séances concentrés et participatifs.

#### Engagement de renouvellement des actions avec la majorité de nos partenaires

La majorité des structures avec lesquelles nous avons travaillé se sont engagées à renouveler leur partenariat et ainsi inscrire le projet dans leur action. Cette continuité nous permet de pouvoir être plus juste dans la démarche de réponse aux besoins afin d'adapter aux mieux notre intervention.

Mise en place de groupes relais

Des jeunes sont accompagnés pour organiser des actions de prévention pour leurs pairs. Les journées phares permettent de toucher un nombre important de jeunes qui sont bénéficiaires de ces évènements.

Temps imparti à la réalisation du projet

Le financement d'un équivalent 1 + 0,6 ETP par le Conseil Régional a facilité la préparation et la réalisation des différentes actions menées en direction des publics cibles : jeunes, professionnels, et jeunes du groupe relais.

Une méthodologie d'intervention axée sur le ludique, l'expérientiel, et l'interaction.

La très grande majorité des jeunes nous témoigne leur satisfaction quant à la méthodologie que nous employons. Les outils choisis ainsi que la méthode didactique utilisée leur permettent de rester concentrés et de conserver leur intérêt tout au long de la séance. La quasi-totalité des jeunes souhaite que nous revenions afin de pouvoir poursuivre les actions et pouvoir échanger sur des thématiques supplémentaires.

**Perspectives 2022**

En amont de la mise en place de nouvelles thématiques dans le cadre de nos cycles de sensibilisation, nous avons pris la liberté d'expérimenter certains contenus avec des groupes que nous connaissions et que nous avons jugés sécurisés.

Bien qu'expérimentales, ces séances ont été construites en cohérence avec les besoins des jeunes et les retours que nous ont fait les encadrants quant aux connaissances des apprenants.

Nous avons ainsi abordé la thématique de la santé alimentaire avec un groupe de lycéens de Roland Garros sous la forme d'un petit-déjeuner équilibré et varié. Un débat a par la suite été mené sur la notion d'équilibre alimentaire.

La thématique « vie sexuelle et affective » a été travaillée avec des groupes de l'AFPA, de l'EPIDE ainsi qu'un groupe inscrit en garantie jeunes de la mission locale de Colomiers. Nous avons expérimenté ensemble quelques outils et avons ainsi pu ajuster nos contenus en fonction des besoins individuels et collectifs.

En fin d'année scolaire, nous avons expérimenté un contenu informatif traitant du sujet des perturbateurs endocriniens afin d'identifier le degré d'intérêt chez les jeunes ainsi que le degré de connaissances. Malgré nos représentations, nous constatons que bien que les jeunes soient relativement peu informés, ils se sentent cependant concernés par la question et sont en demande d'alternatives possibles.

Les notions de genre et d'égalité homme-femme avait auparavant été abordée auprès de l'ensemble des groupes. En effet celles-ci sont abordées dans le cadre de thématiques telles que les conduites à risque ou encore les compétences interpersonnelles.

## PREVENTION : DISPOSITIF PRÉVENTION TOULOUSE MÉTROPOLE

### Présentation et objectifs

Cette action s'inscrit dans la dynamique des missions de Prévention confiées à l'ARPADE. Elle cible en particulier la Prévention des conduites à risque et addictives chez les jeunes.

**Objectif général** : Prévenir ou agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans les dynamiques de partenariat local de Toulouse Métropole.

Objectifs opérationnels sur deux axes :

#### Axe 1 – L'accueil et/ou l'accompagnement individualisé

- De jeunes mineurs et majeurs en rupture, en souffrance ou en difficulté ;
- De leurs parents ;
- De jeunes et adultes relevant de soins spécialisés en addictologie et/ou adoptant des conduites à risque.

#### Axe 2 – Les actions collectives d'information, de prévention et de sensibilisation en faveur

- De jeunes mineurs et majeurs dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire ;
  - Des familles
  - Des acteurs locaux en charge de la jeunesse et de la parentalité.
- Axe 3 – L'inscription dans le partenariat local et le soutien aux professionnels :
- Être identifié et identifier les acteurs locaux en charge de la jeunesse pour être ressource et pouvoir mobiliser les ressources locales ;
  - Soutenir les initiatives des acteurs locaux (associations, institutions, élus) dans leurs actions menées en direction de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin) ;
  - Participer aux instances techniques inter partenariales en charge de promouvoir et coordonner les actions en faveur de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin).

### **Données d'activités**

69 personnes rencontrées, dont 56 jeunes et 13 parents, et 59 nouvelles situations en 2021 ;  
Volume des actes : 159 actes pour 57 personnes, soit en moyenne 2,8 actes/personnes.

### Actions collectives de prévention

4 actions collectives de prévention ont été réalisées :

1 Stand de prévention Fête Communale Villeneuve-Tolosane

1 Stand de prévention Fête communale de Quint-Fonsegrives

1 création vidéo Planète jeunes Quint-Fonsegrives

1 sensibilisation des acteurs en charge de la jeunesse/parentalité Cugnaux

Mise en œuvre de 4 permanences d'écoute :

47 demi-journées de permanence, pour 100 accueils de jeunes.

### **Focus sur une particularité de l'année**

Sensibilisation des acteurs en charge de la jeunesse et la parentalité sur les communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosan.

#### Objectifs :

Ce temps d'échanges pensé à partir des constats des différents acteurs sociaux et médicaux sociaux intervenants sur la commune de Cugnaux quant à la nécessité d'articuler nos interventions en direction des jeunes cugnalais-es en matière de conduites à risques, de conduites addictives.

Si nous faisons un constat global plutôt positif de ce temps de travail nous en avons cependant également vu les limites. En effet, la très grande diversité des participants en termes de formation, fonction et missions à certes donner une richesse au travail de groupe mais cela a rendu très difficile la réalisation de l'objectif de faire du commun sur ces différents points. Nous y sommes parvenus sur certains aspects et avons acté nos différences sur d'autres.



Rassembler les acteurs d'un même territoire autour de temps de travail sur les pratiques est un travail qui semble avoir porté ces fruits en matière d'interconnaissance des personnes, des dispositifs et des missions. Il est cependant souhaitable d'accompagner ensuite la construction d'interventions, d'actions mené en commun.

Cette session nous apprend qu'il peut s'avérer pertinent de penser mener ce travail sur les pratiques également à un niveau institutionnel afin que cela retrouve une dimension plus proche de la réalité d'intervention de chacun.

### **Perspectives 2022**

Poursuivre notre travail d'inscription de cette action au plus des dynamiques communales en offrant un maillage territorial le plus accessible possible aux publics visés.

**PREVENTION : MISSION PREVENTION MINEURS SOUS  
MAIN DE JUSTICE (PJJ)**

**Présentation et objectifs**

Objectif général :

-Favoriser l'épanouissement des jeunes, pour leur permettre de faire des choix favorables à leur santé, en prévenant les conduites addictives et leurs conséquences.

Objectifs spécifiques :

-Permettre aux jeunes d'être acteur de leur santé en développant leurs compétences psychosociales, leurs connaissances des conduites addictives et des pratiques de réduction des risques.

-Prendre en considération l'environnement des jeunes, en particulier en offrant la possibilité d'accueillir et de soutenir leurs parents chaque fois que possible.

-Développer le pouvoir d'agir des jeunes et leurs capacités à se mobiliser comme acteur de leur santé et de celle de leurs pairs.

-Renforcer les connaissances sur les conduites addictives, les compétences psychosociales et l'intervention précoce chez les professionnels des structures de la PJJ, dans l'objectif de les étayer dans leurs missions éducatives, d'évaluation et d'orientation des situations en prise à des problématiques addictives.

**Éléments quantitatifs qualitatifs 2021**

Les équipes des différents services de la PJJ étaient en forte demande de pouvoir orienter individuellement des jeunes qu'elles accompagnent.

39 sollicitations nous ont été adressées et 35 d'entre elles ont été accueillies ou accompagnées.

Nous avons aussi accueilli 4 parents.

Orienté par	Public	Qui ont données lieu à :
UEMO Sud	9 Jeunes + 2 parents	6 Accueils 3 Accompagnements
UEMO La Gare	7 Jeunes	1 Accueil 6 Accompagnements
UEMO Nord	6 Jeunes +1 parent	3 Accueils 3 Accompagnements
UEMO Ouest	4 Jeunes	3 Sollicitations sans suite 1 Accueil
UEMO Basso Cambo	3 Jeunes	1 Sollicitation sans suite 1 Accueil 1 Accompagnement
UEAJ Professionnelle	3 Jeunes	3 Accueils
SE EPM Lavaur	7 Jeunes	5 Accueils 2 Accompagnements

	Prévisionnel			Réalisés	
	Nom	Type	Localisation		
1	Copil	DTPJJ/ARS/ARPADE		Non	Prévu en 2022
2	CoTech	A définir		Non	Prévu en 2022
3	DT 31/65/09	Pilotage SP PJJ	Labège	Oui	
4	STEMO Capitol	SP PJJ	Toulouse	Oui	
5	UEMO La gare	SP PJJ	Toulouse	Oui	
6	UEMO Nord	SP PJJ	Toulouse	Oui	
7	UEAT	SP PJJ	Toulouse	Oui	
8	STEMO Saint-Exupéry	SP PJJ	Toulouse	Oui	
9	UEMO Ouest	SP PJJ	Toulouse	Oui	
10	UEMO Sud	SP PJJ	Toulouse	Oui	
11	UEMO Basso Cambo	SP PJJ	Toulouse	Oui	
12	STEI	SP PJJ	Toulouse	Oui	
13	UEAJ Scolaire	SP PJJ	Toulouse	Oui	
14	UEAJ Professionnelle	SP PJJ	Toulouse	Oui	
15	EPE	SP PJJ	Toulouse	Non	Prévu en 2022
16	UEHC La Cale	SP PJJ	Toulouse	Non	Prévu en 2022
17	UEHD-R Mercadier	SP PJJ	Toulouse	Oui	Fermé
18	DT 81/12	Pilotage SP PJJ	Castres	Oui	
19	SEEPM	SP PJJ	Lavaur	Oui	
20	EPM	Pénitentiaire	Lavaur	Oui	
21	Foyer la passerelle	SAH	Cornebarrieu	Non	Prévu en 2022
22	Lieu de vie Existence	SAH	Toulouse	Non	Prévu en 2022
	<b>Autres services et partenaires mobilisés</b>			<b>Réalisés</b>	
23	SSMP	Sanitaire (EPM)	Lavaur	Oui	
24	MDS Pont Vieux	Social	Toulouse	Oui	
25	CD solidarité 31	Social	Toulouse	Oui	
26	Mission Locale	Insertion	Toulouse	Oui	
27	SIAO	Logement	Toulouse	Oui	
28	CSAPA ARPADE	Médicosocial	Toulouse	Oui	
29	PAEJ ARPADE	Social	Toulouse	Oui	

### **Focus sur une particularité de l'année**

La suspension de l'action en décembre 2020, avec un accord de l'ARS de relancer ce projet en cours d'année 2021, associée à la difficulté de recrutement de professionnels qualifiés, nous a conduit lors de notre reprise en septembre à devoir répondre à de nombreuses orientations des professionnels de la PJJ restés en souffrance sur les 8 premiers mois de l'année.

Cette situation ne nous a pas permis d'investir, sur cette période, sur un travail d'accueil de ces jeunes fondé sur une méthodologie de développement des compétences comme programmé dans ce projet. Nous avons privilégié une réponse la plus rapide possible aux sollicitations des professionnels de la PJJ.

Dans la grande majorité des situations, les jeunes ont répondu présents à notre offre d'accueil. Ils ont partagé avec nous des éléments de leur parcours et de leur quotidien. Une majorité de ces jeunes

### **Perspectives 2022**

- Consolider notre intervention avec l'ensemble des services de la PJJ et du SAH
- Faire monter en compétence le binôme ARPADE(Educatrice spécialisée et Psychologue clinicienne) mobilisé sur ce dispositif sur les enjeux du développement des compétences psychosociales et de leurs nécessaires adaptation aux publics visés.

**PREVENTION : ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF  
RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE TOURNEFEUILLE  
PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PRÉVENTION DE  
LA DÉLINQUANCE (FIPD)**

**Présentation et objectifs**

Constat : plusieurs dizaines de situations de jeunes mineurs ou majeurs et leurs familles sont repérées comme manifestation en grande difficulté.

Diverses mesures du droit commun (ASE / Justice), arrivées à leurs termes, n'ont pas permis d'amener les changements attendus dans la situation des personnes.

Ce n'est donc pas une mise en question de la nature des réponses proposées qui est en cause mais bien le contexte d'exercice, le manque d'adhésion de la famille et la capacité du jeune à se saisir des réponses, qui amènent à un aboutissement insatisfaisant des diverses mesures. C'est au regard de ce constat, que les participants des Cellules de Veille envisagent de mobiliser une modalité d'intervention adaptée à ces situations individuelles et familiales difficiles.

**Objectif généraux : Action individualisée avec du temps et des moyens renforcés**

1. Construire une situation relationnelle avec le jeune, sa famille et son entourage.
2. Construire des médiations qui permettent au jeune d'accéder aux réponses des services spécialisés ou du droit commun.

**Objectifs opérationnels**

1. Aller rapidement au contact des publics, faire offre de rencontre sans condition particulière.
2. Évaluer les capacités du jeune et sa famille à se mobiliser pour faire évoluer leur situation.
3. Mobiliser ou remobiliser les ressources locales et extérieures susceptibles de recueillir une adhésion suffisante de la famille et du jeune.
4. (Re) Mettre en œuvre des réponses pour le jeune et sa famille
5. Formaliser chaque fois que possible par écrit un projet : Objectif(s), moyen(s) et temporalité.
6. Rendre compte des parcours d'accompagnement aux cellules de veille.

**Mise en œuvre de l'action**

Les situations à traiter font l'objet d'une orientation via les Cellules de Veille.

Sont désignés :

- Un référent Point Ecoute : pour construire le lien et l'accompagnement adapté.
  - Un référent local : Pour présenter rapidement l'intervenant au jeune et à sa famille.
- L'association ARPADÉ mobilise 2 intervenants spécialisés à 1.50 ETP du lundi au vendredi, et au besoin le samedi, pour mettre en œuvre et développer cette action.

Jusqu'à 10 situations de jeunes au maximum seront accompagnées de façon simultanée. Leur entrée se fera de façon progressive au rythme d'environ deux par mois. Les intervenants d'ARPADE s'appuieront sur une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques locales pour étayer l'accompagnement proposé sur le lieu de vie des jeunes et leur famille. La mobilisation de ressources/compétences extérieures aux territoires de Tournefeuille est à envisager pour répondre de tous les niveaux de problématique ; sociale, soins, justice

**Données activités 2020**

Nous avons accueillis ou accompagnés 59 jeunes (82 en 2020) et 52 parents (49 en 2020). Nous avons été en prise avec 66 familles en 2021, soit 13 de + qu'en 2020. Dont 18 couples parentaux et 34 parents seuls  
 Pour 36 situations de jeunes nous avons rencontrés au moins un des 2 parents.

<b>ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE ENTRE 2019/21</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		<b>2021</b>		<b>Ecart 2020/21</b>
Nombre total de sollicitations	152	100%	107	100%	125	100%	+18
Nombre de famille	84		89		66		-23
Nombre de Parents / PRE	58	38%	44	41%	46	37%	+2
Nombre de parents / FIPD	7	5%	5	5%	6	5%	+1
Jeunes dans le cadre PRE	43	28%	38	36%	40	32%	+2
Jeunes dans le cadre FIPD	12	8%	8	7%	17	14%	+9
Accès aux soins addictologie	1	1%	1	1%			-1
Dans le cadre de sanction scolaire	9	6%	4	4%	1	1%	-3
D'un rappel à l'ordre	18	12%	1	1%	1	1%	0
Sollicitation sans suite	4	3%	6	6%	14	11%	8

En 2021, si la crise sanitaire n'a pas affecté le volume d'activité comme cela avait été le cas en 2020, nous constatons un nombre important (14) de « sollicitation » qui n'ont pas abouti à un accueil.

Il s'agit de situation, identifiées par des acteurs de la commune, dont le jeune et/ou les parents n'ont pas souhaité donner tout de suite à l'offre d'accueil dans le cadre PRE ou FIPD.

Difficile de dire si cela est à relier à la crise sanitaire et à la majoration d'une forme de replis ou pour d'autres raisons qui nous échappent. Cela reste un point de vigilance à avoir pour le cas échéant repenser notre offre ou sa forme et veiller à rester accessible.

### **Focus sur une particularité de l'année**

L'année 2021 reste marquée par les turbulences de la crise sanitaire qui exacerbent les tensions psychiques et familiales. Pour autant nous avons pu retrouver des modalités d'interventions en proximité des jeunes et de leurs familles en accédant aux divers locaux sur la commune pour continuer d'accueillir les publics visés.

Cette fin année 2021 est aussi marqué par un changement complet du binôme Céline Liozon/Eric Gautier investit sur la commune de tournefeuille depuis une dizaine d'années. L'un et l'autre ayant saisi l'opportunité d'une nouvelle et heureuse orientation professionnelle.

L'équipe est en partie reconstituée, avec l'arrivée de Monsieur Alexis Borg et Madame Nina Tari en qualité d'éducateur-trice spécialisé-e à qui nous souhaitons la bienvenue en leur affirmant toute notre confiance, dans leurs capacités à s'investir auprès des jeunes, de leur famille et de l'ensemble des nombreux acteurs du territoire.

### **Perspectives 2022**

L'enjeu principal de l'année 2022 est de permettre aux nouveau binôme d'intervenant de prendre place dans le réseaux d'acteurs communale, pour réussir les relais d'accompagnement et accueillir de nouvelles situation.

PREVENTION : UNE VIE D'AIR PUR / PAUSE LAMA/  
UNPLUGGED

## Présentation et objectifs

Ce projet de prévention à la consommation de produits psychoactifs en particulier alcool/tabac/cannabis se décline selon deux axes, en fonction de la classe d'âge considérée : pour les moins de 12 ans, un volet intitulé « Une Vie d'Air Pur » et, pour les 12 – 25 ans, un volet intitulé « Pause Lama ».

Porté et animé par ARPADE, ce projet s'appuie sur un collectif constitué des associations Act Up Sud-Ouest, Avenir Santé Occitanie-Ouest et La mutuelle des étudiants (LMDE), en partenariat avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la municipalité de Toulouse et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) de Toulouse.

## Une vie d'air pur

**L'objectif : Empêcher ou retarder l'initialisation de la consommation de tabac chez les enfants/préadolescents, de moins de 12 ans, en développant leurs compétences psychosociales.**

Une animatrice de prévention de l'association ARAPDE, qui intervient au sein de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs, pour proposer des interventions autour de la santé et du tabagisme.

Chaque groupe ou classe bénéficie de 5 interventions d'une heure. Ces séances interactives et ludiques sont constituées d'activités d'expression (débat, mises en situation, jeux de rôles), d'expériences scientifiques et de jeux de coopération.

Chaque fin de cycle abouti à une rencontre avec les parents qui vise à aborder les problématiques liées aux conduites addictives et à l'adolescence. Cette année, la situation sanitaire n'a malheureusement pas permis la mise en place de cette rencontre.



### **Pause Lama**

Les objectifs pour les jeunes de 12-25 ans :

- Permettre aux jeunes de se questionner sur les consommations de produits psychoactifs.
- Echanger autour de la question des conduites à risques.
- Développer les connaissances des jeunes sur les produits psychoactifs.
- Faire un repérage précoce auprès des jeunes de la ville de Toulouse afin de retarder ou stopper les premières consommations (cigarette, verre, trace...).
- Apporter des conseils de réduction des risques.
- Informer les jeunes sur les différentes stratégies de diminution ou de sevrage et relayer vers un professionnel du médico-social si besoin.

Les interventions sont effectuées avec des volontaires en service civique qui se déplacent sur des trajets prédéfinis pour aller à la rencontre des jeunes collégiens, lycéens, et étudiants universitaires de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) afin d'échanger et de sensibiliser les jeunes à la question des produits psychoactifs (essentiellement alcool, cannabis, tabac, protoxyde d'azote et cannabis), dans une logique de prévention de pairs à pairs.

Ils sont équipés de tenues Pause Lama et d'un triporteur afin d'être facilement identifiables, et d'outils permettant d'aborder les problématiques liées au tabac de façon ludique. Ils interviennent devant les établissements entre 12h et 14h, deux fois par semaine.

### **Unplugged**

Ce dispositif de prévention des addictions est basé sur le renforcement des compétences psychosociales

Il s'adresse aux élèves de 5eme et à destination des professionnels des collèges de la zone 1 du centre ville de Toulouse et de la Ville de Colomiers

Les objectifs :

- Prévenir les conduites à risque et plus spécifiquement celles en lien avec le tabac, le cannabis, l'alcool et les écrans
- Développer la confiance en soi, l'expression de soi et le respect des autres
- Améliorer le climat scolaire

## **Données d'activité 2021**

### **Une vie d'air pur :**

Éléments d'opérationnalité : 5 séances d'1h avec la même classe de CM2. Les ateliers sont ludiques interactifs et expérientiels. Nous travaillons en adéquation avec le programme scolaire.

Nombre de séances réalisées en 2021 : 45

Nombre d'élèves concernés par les actions : 191

Nombre d'établissements scolaire élémentaires concernés par les actions : 4 (3 écoles et 1 ACM)

Bilan de l'année : Nous observons une évolution positive du dispositif. En effet, nous avons multiplier les établissements partenaires et renouvelons des partenariats. Nous espérons atteindre le nombre de 25 classes pour l'année 2022. Les retours des enseignants Co-animateurs et des élèves sont très positifs.

### **Pause Lama**

Éléments d'opérationnalité : 4 volontaires en service civique interviennent devant les lycées et établissements supérieurs et à l'intérieur des collèges du centre-ville de Toulouse.

Nombre de séances réalisées en 2021 : 59

Nombre de jeunes concernés par les actions : 974

Nombre de circuits d'intervention : 9

Bilan de l'année : Nous observons une dynamique d'évolution positive de ce dispositif avec l'accroissement du nombre d'action effectuées et la qualité des échanges avec les jeunes rencontrés.

### **Unplugged**

Éléments d'opérationnalité : Une animatrice de prévention ainsi qu'un professionnel du collège (enseignant.e, infirmier.ière, CPE...) animent 13 ateliers d'1h de prévention à destination de la même classe de 5ème. Les ateliers son ludiques, interactifs, et expérientiels.

Nombre de séances réalisées sur l'année scolaire 2021-2022 : 195

Nombre de classes bénéficiant du dispositif : 15

Nombre de jeunes concernés par les actions : 420

Bilan de l'année : Nous observons une dynamique d'évolution positive de ce dispositif d'intervention précoce avec l'accroissement du nombre de collèges et professionnels s'inscrivant sur ce dispositif et le renouvellement des établissements ayant déjà effectué les actions avec ARPADÉ l'année précédente. Les retours des professionnels et des élèves sont très satisfaisants

## **PREVENTION : CAMIN'ADO**

### **Présentation des objectifs et du dispositif : AAP DREETS 2021**

Camin'Ado est un dispositif expérimental de prévention du décrochage scolaire chez les jeunes de moins de 16 ans des territoires du 66 et du 82, dans le cadre de la politique de l'obligation de formation. Il est coordonné par ARPADÉ, et a été coconstruit et mis en place sur les territoires par les PAEJ du 66 et du 82.

Ce projet se déploie en quatre axes :

- La promotion de la persévérance scolaire auprès des jeunes des classes de 3ème et de 2nde, par la mise en place d'interventions collectives auprès de groupes de jeunes, basées sur le développement des compétences psycho sociales ;
- identification des situations individuelles à risque et l'accompagnement des jeunes à risque de décrochage ;
- La mobilisation des parents / familles des jeunes. Développer leur implication au projet de formation des jeunes ;
- L'implication des professionnels dans le développement des compétences psycho sociales des jeunes et dans la promotion de la persévérance scolaire.

En 2021, le dispositif a été expérimenté dans les départements du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées Orientales. A terme, Camin'Ado a vocation être un dispositif régional, coordonné par ARPADÉ et mis en place par les PAEJ des départements d'Occitanie.

Camin'Ado est également porté par un objectif transverse de lisibilité et de transférabilité de sa méthodologie.

### **Eléments quantitatifs qualitatifs 2021**

5 PAEJ investis dans la construction du dispositif, soit 13 professionnels lors de plus de 30h de réunions en 2021.

8 cycles d'interventions menés, soit 63d d'interventions, au sein de 6 établissements scolaires

105 jeunes bénéficiaires des ateliers collectifs, 26 parents rencontrés

9 professionnels de l'Education nationale investis dans la mise en place et l'animation des ateliers

**Eléments qualitatifs :**

- très forte adhésion des professionnels de l'Education nationale, qui indiquent avoir observé un changement dans leurs relations avec les jeunes, et développé de nouvelles compétences.

- bonne adhésion globale des jeunes aux ateliers (très bonne participation observée durant les ateliers, et les trois-quarts des jeunes expriment avoir trouvé les ateliers intéressants ou très intéressants).

**Focus sur une particularité de l'année**

Le dispositif Camin'Ado a à cœur de développer une dynamique de pair-à-pair, et de positionner les jeunes comme de véritables acteurs de ce dispositif en les faisant participer à la construction de la méthodologie d'intervention, à la création des outils, à leur expérimentation et à leur évaluation.

C'est pourquoi deux volontaires en service civique ont rejoint le collectif Camin'Ado en septembre 2021 et ont participé à la mise en place du dispositif. Ces deux volontaires ont été accueillis dans le cadre de partenariats avec la Ligue de l'Enseignement du 31 et la Ligue de l'Enseignement du 66.

Pour le département de la Haute-Garonne, l'accueil de Manon Gaits en service civique a été un vrai moteur pour le projet Camin'Ado, et a apporté un nouveau regard dans sa construction !

**Perspectives 2022**

- Faire évoluer et consolider la méthodologie d'intervention du dispositif en fonction des retours post expérimentation (prise en compte des retours des jeunes, des professionnels des établissements accueillant les séances, et des professionnels des PAEJ).

- Volonté de renforcer le dispositif sur les territoires où Camin'Ado est déjà en place : le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales à 12 cycles prévus en 2022 (180 jeunes)

- Volonté de développer le dispositif sur un autre département de la Région : la Haute-Garonne à 4 cycles prévus en 2022 (60 jeunes bénéficiaires)

- Accompagner et formaliser la transférabilité de la méthodologie (construction d'un module de formation pour que de nouveaux intervenants puissent s'approprier la méthodologie, organisation de journée de sensibilisation pour les co animateurs, création d'un site internet, etc)

- Compléter le travail fait sur la prévention du décrochage scolaire par un nouvel axe de lutte contre les inégalités sociales en santé.

- Travailler en partenariat avec l'Education nationale pour intégrer Camin'Ado dans un projet de territoire plus large.

## **ACCUEIL DE JOUR : LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ**

### **Présentation et objectifs**

La Boutique Solidarité est un accueil de jour ouvert à toutes les personnes majeures en situation de précarité. Les missions sont l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

C'est un espace calme et chaleureux qui permet de disposer d'un temps pour se poser, se reposer et bénéficier de services : café, bagagerie, laverie, duvet en hiver, rencontrer un professionnel pour s'informer, être orienté ou accompagné.

Entre espace de lecture, de jeux en salle et canapés, chacun trouve sa place au sein de l'espace collectif.

La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 (accueil collectif) et de 9h00-12h à partir de la période COVID ; les après-midis sont réservées aux entretiens individuels, aux ateliers, aux projets annexes et le mardi réunion d'équipe ou GAP.

L'équipe d'accueil est composée de travailleurs sociaux, d'animateurs et d'un éducateur sportif et d'une psychologue.

Différents ateliers sont proposés : du sport (boxe/musculation, foot, pétanque), du théâtre, du jardinage, de l'écriture pour une gazette, de l'informatique.

Une psychologue est présente les lundi, mardi et vendredi matin et le lundi après-midi. Elle va à la rencontre des personnes et reçoit sans rendez-vous.

Une maraude est présente sur le territoire de la gare Matabiau les lundis toute la journée, mercredi après-midi, jeudi matin et vendredi matin, pour aller à la rencontre des personnes en précarité, les orienter en fonction de leurs besoins (hébergement, douche, vestiaire, repas...) et les accompagner dans leurs démarches.

Grâce au prolongement de la subvention de la Fondation De France jusqu'en mars puis par la DDCS jusqu'à fin juillet et la reprise en octobre par la Fondation Abbé Pierre, nous avons maintenu les maraudes en vélo, ainsi que le poste d'assistante de service social.

La maison en co-location Lalanne : la maison dispose de 4 chambres individuelles, de parties communes : une cuisine, salle de bain, toilettes, salon et d'une pièce pouvant servir de bureau. Nous avons fait le choix de ne pas proposer directement ces places au SIAO urgence, afin de rendre l'accès plus facile à des personnes ne faisant plus le 115 et venant sur l'accueil de jour ;

### **Déroulement de l'année 2021**

2021, toujours un contexte compliqué pour la Boutique Solidarité de Toulouse avec la continuité des restrictions sanitaires COVID

La jauge pour notre accueil appliquée à 30 personnes, sans compter l'équipe, depuis le 9 novembre 2020, est restée d'actualité toute l'année.

Afin de répondre à cette contrainte, nous avons décidé dès le début d'accueillir uniquement les personnes à la rue, en squat, dormant dans leur voiture, les personnes à l'hôtel où il n'y a pas de petit déjeuner. Cela a donc écarté les personnes en appartement et les personnes en hébergement H24. Ces dernières pouvaient venir uniquement sur rdv soit le matin soit l'après-midi ou sur les temps d'ateliers. Les temps de réunions/points infos avec les accueillis tous les 15 jours leur étaient aussi accessibles.

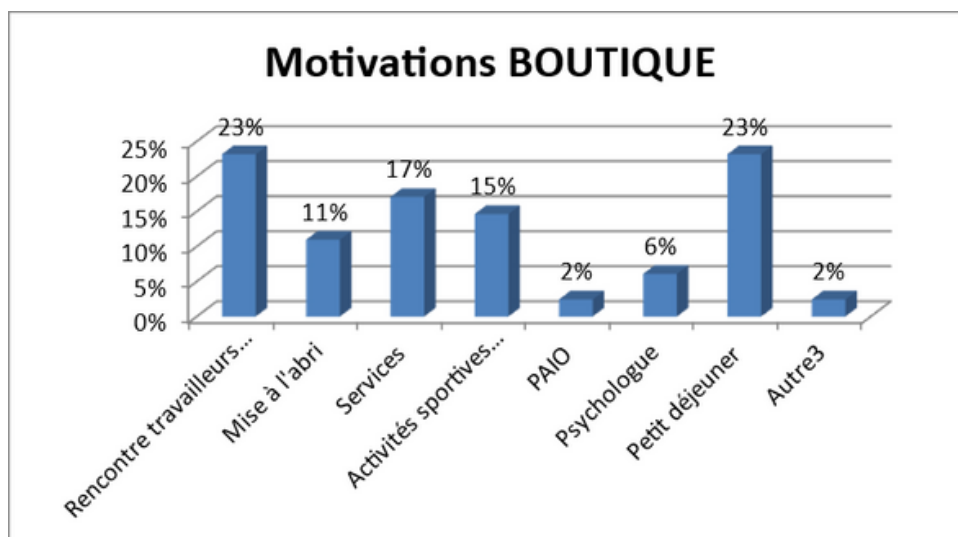
Ils nous ont tous fait part de leur sentiment de rejet, d'abandon encore une fois, nous ont partagé leur isolement et leurs difficultés d'accès aux besoins primaires et des embûches administratives.

De ces faits, cela a engendré de fortes tensions à l'entrée entre les publics, le sentiment de « trier » des personnes a été partagé par toute l'équipe car nous devions prioriser des personnes par rapport à d'autres. De plus, l'application du port du masque et la désinfection des mains sont aussi des difficultés à gérer en plus, car une bonne partie de personnes accueillies y sont réfractaires.

Le changement d'année n'a pas été synonyme de changement de fonctionnement (accessibilité téléphonique ou en direct) des institutions de droit commun, dans ce cadre COVID : liens casi impossible avec leur référent social ; CAF, CPAM, Pole Emploi pas accessibles physiquement ; des dossiers lourds... ce qui a comme conséquence une importante surcharge de travail administratif pour l'équipe éducative et heureusement soutenue par le poste (toujours provisoire) d'Assistante de Service Social.

**Données quantitatives 2021 :**

Personnes accueillies



Activités de l'accueil du 2er janvier au 23 décembre 2021 :

La fréquentation a varié en fonction de l'application de la jauge à 30, qui a été imposée par les restrictions sanitaires

	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de passages	Moyen. Passage / jour	Nombre bagagerie	Moyen. Bagagerie / jour
Janvier	20	2 207	111	210	11
Février	18	1 755	96	199	11
Mars	21	2 091	100	222	11
Avril	20	1 597	80	222	11
Mai	19	1 705	90	259	14
Juin	21	2 157	103	195	9
Juillet	18	1 701	95	158	9
Septembre	22	2 022	92	205	9
Octobre	21	2 238	107	282	13
Novembre	16 (+ 3 en ouverture limitée COVID)	1 769	111	248	15
Décembre	22	1 856	85	255	12

Soit au total : 23 338 personnes accueillies sur toute l'année sur l'accueil et collectif plus 206 personnes accueillies individuellement pour les entretiens socio éducatifs

**Les dates clés qui ont donné le rythme, la fréquentation, les souffles de cette année :**

Mars 2021 : le jauge est très régulièrement dépassée malgré le fait de filtrer à l'entrée, beaucoup de demandes administratives, dont les actualisations. Les personnes présentes ne sont ni en foyer ni en appartement. Ces dernières pouvaient venir le matin, seulement sur rdv ainsi que les après-midis et sur les ateliers.

Mi-avril : de fait de la situation d'isolement, de détresse des publics en appartement, nous avons proposé de venir de 10h30 à 12h, sans rdv.

Malgré les nouvelles restrictions sanitaires, pour les espaces où il y a de la restauration, nous n'avons pas appliqué la réglementation qui se voulait à 8m2 en distance. Nous aurions dû donc accueillir 9 personnes en même temps !!

31 mai : fin de l'hébergement H24 pour les 3 foyers en collectif (Riquet, Junaud, Antipoul), d'où une forte augmentation de la fréquentation, avec toujours une jauge à 30 personnes.

23 juin : accueil à tous les publics sans plage horaire ou situation d'hébergement/logement

Décembre : réouverture des foyers d'urgence en H24.

Les personnes en hébergement ou en appartement qui ont vu leurs temps de présence sur l'accueil venaient pour l'accès à l'alimentation, les démarches administratives, la traduction de certains documents, le lien social et rompre l'isolement, les temps conviviaux. Elles se sont senties exclues, blessées de ne plus pouvoir venir.

Tout le mois de janvier et jusqu'à début février, plus d'une 110 de passage par matinée avec des pics à 120/130 sur plusieurs jours. Nous sommes passés à une moyenne de 100 passages sur les mois de février à fin mars ; grosse baisse de mi- avril à mi-mai avec une moyenne de 80 personnes et forte reprise à 110 passages avec un pic à plus de 130 passages en juillet.

En septembre, la fréquentation tourne autour de 90-100 passages matinée. Nous recevons depuis le début septembre une 10ème de nouvelles personnes/semaine.

La situation d'accès des services de droit commun n'a pas changé depuis fin juillet. C'est à dire que les travailleurs sociaux accompagnent les personnes dans des démarches complexes de droit commun,



relevant du CCAS, MDS,... Par exemple, depuis plusieurs semaines, une MDS orientent sur la Boutique pour que les travailleurs sociaux assurent certains de leurs suivis. Alors que c'est le contraire qui doit se passer. L'accès CAF et CPAM sont toujours aussi compliqués. La jauge à 30 est toujours en vigueur du fait qu'il y ait de la consommation alimentaire, mais qui ne peut être tenu, beaucoup de nouvelles personnes,... plus le froid qui est là, et les personnes restent à l'intérieur pour être à l'abri.

A côté de cela, il y a eu plusieurs absences dans l'équipe pour maladie et congés, ce qui induit un effectif réduit d'accueil. Nous avons pu maintenir l'accueil ouvert, grâce aux deux postes maraudes financés par la Fondation Abbé Pierre, qui ne sont pas partis en maraude. Cette dernière mission a donc été impactée et n'a pas pu commencer correctement début octobre. Nous ne pourrons pas compenser à chaque fois comme cela. A partir d'octobre à mi-décembre, les chiffres se situent autour 100-110 passages par matinée avec des pics à 120 et un record à 140 début décembre, malgré le H24.

L'accès aux autres accueils de jour a été restreint aussi du fait des jauges, du manque de personnel, de bénévoles de fermeture totale covid.

Nous tenons à noter que la Boutique Solidarité n'a jamais été un lieu dit « cluster », tant dans l'équipe que sur l'accueil. Sur la totalité de l'année, nous avons fermé que 3 jours du fait du COVID.

#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PAR L'EQUIPE D'ACCUEIL :

L'accompagnement administratif est aussi destiné à certaines personnes ne pouvant s'intégrer au parcours habituel du droit commun. Celles qui ont des difficultés à « (r) accrocher » avec les différentes instances sociales d'accompagnement et/ou des personnes avec qui le lien de confiance crée sur le lieu permettent d'engager ces démarches. Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, les accompagnements qu'ont pu réaliser l'équipe éducative ont été fortement impactés par encore l'inaccessibilité ou très partielle des services de droits communs.

Sur cette année, nous avons rencontré des difficultés de plusieurs ordres :

Difficultés à orienter de façon pertinente : pour l'hébergement (en cause : situation administrative, couple, avec animaux de compagnie, troubles psychiatriques...), pour l'alimentation (en cause : éloignement des lieux de distribution, conditions restrictives des épiceries sociales, le peu de variétés des plats du restaurant social, problèmes de denrées aux lieux de distribution

Difficultés à accéder au droit commun : depuis le début de la crise sanitaire, la fermeture de l'accueil physique des grandes institutions (CAF, CPAM, CCAS, MDS, SIP, ...) a engendré de grandes difficultés pour les personnes dans l'accès à leurs démarches : ouverture de droits à la sécurité sociale, déclaration d'impôts, suspension de RSA par impossibilité de se réactualiser, etc.

Cela pour plusieurs raisons : le public que nous accueillons est souvent très éloigné de l'outil informatique ; un nombre important de personnes n'a pas les capacités de soutenir un échange téléphonique alors qu'elles sont autonomes lors d'un échange physique (mauvaise pratique de la langue française par exemple). De plus, les standards téléphoniques des institutions ayant déjà de longs délais d'attentes auparavant, sont devenus pratiquement injoignables depuis les fermetures des accueils physiques ; délais d'instructions de dossiers très importants ; les services d'accompagnements traditionnels (Maisons des solidarités, services de tutelles/curatelles, centres sociaux, etc...) étant de plus en plus surchargés, ou manquant de personnels, ont restreint leur mission d'accompagnements et les rendez-vous sont longs à obtenir.

Sur toute l'équipe de la Boutique, environ 18 entretiens sont réalisés par jour de façon informelle ou plus formelle. Avec l'ouverture des week-ends pendant la période hivernale cela équivaut à environ 4 200 entretiens dans l'année. Cela inclut les évaluations, orientations et accompagnements. 126 personnes en suivi très régulier.

### **Suivis par l'assistante de service sociale (ASS)**

En 2020, nous avons fait une demande d'un poste d'ASS afin de fluidifier le travail d'accompagnement social de l'équipe de la Boutique Solidarité, qui pour certains dossiers ne relèvent pas de leur fonction mais plus du droit commun. Cela permet aussi de recentrer nos missions d'accueil et d'accompagnement. Elle a été présente du mois de janvier à juin et de septembre à décembre 2021.

Pour les personnes accueillies, les priorités sont: l'évaluation de la situation et de l'urgence, réouverture des droits vitaux (accès à des revenus, accès aux soins), puis réorientation rapide vers les services de droit commun.

Les demandes d'intervention concernent en priorité : l'hébergement en institution (CHU, CHRS, logement diffus...) ; un contentieux avec les services du Trésor Public ; l'accès aux soins (ouverture ou renouvellement de la CSS, demande d'hospitalisation, orientation vers un service spécialisé voire aide à la prise de rendez-vous...) ; la constitution de dossier MDPH et de demande de pension de retraite.

Les éléments quantitatifs sur 68 journées de présence, 80 personnes différentes rencontrées dont 11 femmes, 18 jeunes de moins de 25 ans et 48 personnes rencontrées par les maraudeurs de la Boutique, 387 entretiens ont été réalisés dont 170 entretiens réalisés sur les temps d'accueil du matin (sur RDV ou non), 64 entretiens réalisés sur RDV en après-midi, 153 entretiens informels sur les temps d'accueil du matin (hors RDV : demande "à la volée" ou court échange sur le temps d'accueil qui permet aux accueillis de poser une question sur une démarche, donner des nouvelles de l'évolution de sa situation...)

Sur la totalité des entretiens, 163 s'inscrivent dans le cadre d'un accompagnement social.

**Activité et utilisation des services et divers 2021**

<b>NOMBRE DE PASSAGE</b>	
2 janvier jusqu'à fin juin (jauge à 30)	11 512
Juillet à fin décembre	9 586
	= 21 098
Détente (janv-mars)	+ 2 198
Ouverture les nuits 9/10 janvier	+ 26
	<b>Soit 23 322</b>
<b>NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE</b>	
	<b>218</b>
<b>NOMBRE BAGAGERIE</b>	
	<b>2 455</b>
<b>NOMBRE MACHINES A LAVER</b>	
	<b>455</b>
<b>NOMBRE DE DUVET</b>	
	<b>471</b>

**Ateliers et activités collectives proposés :**

Malgré les restrictions, nous avons fait le choix de maintenir les ateliers sportifs. Pour garder une certaine dynamique et motivation, il a fallu réorganiser l'offre d'activités et s'adapter au public (la boxe, la musculation, la pétanque et le tennis de table). Le public a été demandeur et présent à toutes les activités. Le sport a vraiment sa place dans un lieu comme la boutique solidarité.

Cette année encore, le tournoi de foot inter-structure a été annulé du fait des conditions sanitaires COVID.

Le but des ateliers sport est de donner de l'envie, se redynamiser, de travailler son rapport au corps, d'être en dynamique, de prendre du plaisir, de sortir de la réalité de leur parcours dans la précarité et de casser la routine...

·Activités sportives (musculation / boxe / VTT/ping-pong, pétanque)

109 ateliers proposés / 763 participations / 125 personnes différentes

·Gazette : 25 ateliers / 350 participations/14 personnes différentes

·Théâtre : 36 ateliers / 648 participations / 18 personnes différentes

·Jardin : 21 ateliers / 126 participations / 6 personnes différentes

·Atelier sensibilisation à l'univers informatique : 20 ateliers/100 participations/5 personnes différentes

·Musique : 15 ateliers/ 45 participations/ 9 personnes différentes

·Bibliothèque : 4 ateliers/20 participations/5 personnes différentes

### **Caractéristiques des personnes accueillies**

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, en fonction des dates des restrictions et confinement, le profil des personnes a évolué : public uniquement en grande précarité de protection (rue, squat, voiture, hébergé chez un tiers, à l'hôtel, sous tente) puis les personnes ayant accès à un hébergement/logement en fin de matinée, puis tout public.

Cette année, un grand nombre de personnes a été hébergé par des places fléchées COVID, soit en co-location soit à l'hôtel.

Le profil des personnes se base sur des habituées depuis de longues dates mais aussi les personnes que nous avons rencontrées pendant et après les différents confinements. De nouvelles personnes sont aussi orientées par nos partenaires.

- Nous accueillons surtout des hommes isolés à 92% et 8% de femmes.
- 2% des personnes accueillies ont des chiens.
- Des personnes déjà en précarité mais en appartement qui ont perdu leurs petits salaires ou petites prestations, qui « bricolaient », qui ont vu leur situation s'aggraver, à la suite d'une perte de salaires et qui sont venus solliciter les services de la Boutique.
- Plusieurs rencontres en maraude qui ont débouchées sur quelques démarches à la Boutique Solidarité, notamment de personnes plutôt marginalisées.
- Les personnes ne connaissant absolument pas le réseau d'urgence sociale sont venues à la Boutique, orientées par des personnes sans-abris. Nous signalons ces personnes vulnérables au 115, mais il n'y a pas de solution.
- Les personnes qui ont subi une augmentation de leurs angoisses : des personnes déjà fragiles, « ritualisées » avec des repères très ancrés, se retrouvent désorientées en détresse ne sachant plus à qui s'adresser. Elles viennent à la Boutique car elles savent quelles peuvent rencontrer quelqu'un en face à face ; certaines sont en demande d'avoir ou d'augmenter leurs traitements, mais ne peuvent plus rencontrer de personnel soignant (psychiatre) et non pas forcément de médecins traitants.

**Les projets portés par la Boutique Solidarité :**

Interventions Bien-être et Santé:

Le temps venu de la crise sanitaire COVID 19, le restaurant social du Ramier s'est retrouvé contraint de fermer toutes les salles collectives, empêchant la poursuite de ces interventions en l'état.

Nous avons donc effectué 2 interventions en début d'année :

En janvier : l'association « Reflet 31 » : 16 participant(e)s.

En février : l'association « ASTREE » : 15 participant(e)s

Maraude en gare

Depuis 2009, le service est partenaire avec la Gare Matabiau pour mettre en place l'intervention d'un travailleur social sur le secteur de la gare ferroviaire auprès des personnes errantes.

La rencontre est très importante dans la création du lien qui va se tisser entre le maraudeur et les personnes qu'il rencontre. Cette rencontre se bâtit en premier lieu par une présentation, explique sa venue et l'association qu'il représente. Ensuite, il laisse le libre itinéraire de la parole à la personne qu'il croise tout en essayant de faire une évaluation de sa situation. Cela permet au travailleur social d'identifier les besoins de cette personne et apporter des réponses autant que possible.

Sur les 506 rencontres, il y a eu 173 personnes différentes, 75 personnes nouvelles, 76 groupes. Les différentes maraudeuses ont pu faire 166 orientations et accompagnements. 70% d'hommes et 30% de femmes ; plutôt dans la tranche des 30-45 ans ; 70% sont sédentarisés 22% de passage et 8% sont sortis de la rue

Passerelle (accueil, écoute et orientation psychologiques)

Cette année encore a été marquée par des modalités d'accueil différente de d'habitude. L'activité d'accueil du collectif et la possibilité de recevoir en consultation les personnes a été entravée par les conditions sanitaires liées au Covid 19 pour la deuxième année consécutive. Une jauge de trente personnes sur l'accueil a du être mise en place. Ceci est venu limiter les possibilités de rencontre et de prise en charge.

Pour l'année 2021, on comptabilise 172 entretiens sur l'espace d'accueil et en consultation formalisée dans le bureau :

- 47 personnes ont été vues en entretien formalisé dans le bureau de la psychologue pour 166 entretiens cliniques
- 6 personnes se sont entretenues avec la psychologue sur l'espace d'accueil pour 6 entretiens plus informels

Ces rencontres ont eu lieu à la suite de la demande explicite des personnes à rencontrer une psychologue (29 personnes), suite à l'orientation par l'équipe éducative (17 personnes) ou suite à une rencontre sur l'accueil (7 personnes).

#### Maraude en vélos

L'objectif associé à cette maraude était de créer, maintenir du lien avec les personnes, d'exercer une vigilance quant à leur état physique, psychique et de les accompagner si besoin vers des solutions d'accueil et d'hébergement dans la limite de ce qui était disponible.

Sur la totalité de la période, donc début janvier jusqu'à fin juillet puis d'octobre à décembre, nous avons pu effectuer près de 140 maraudes, soit 2 455 personnes rencontrées.

#### La maison en co-location « lalanne »

Ainsi, depuis la mise en place du projet 9 personnes ont eu accès à une chambre en collocation dans Depuis la mise en place du projet : 11 personnes ont eu accès à une chambre en collocation dans cette maison, dont 2 en 2021.

Elles ont présenté différents profils socio-professionnels :

- 5 personnes bénéficiaires du RSA
- 2 personnes travaillant en intérim
- 1 personne en CDI qui s'est ensuite retrouvée au chômage
- 1 personne bénéficiant de droits aux allocations chômage
- 1 personne percevant une pension de retraite, cette dernière a bénéficié de la chambre d'urgence pendant le protocole punaise de lit du foyer Riquet et ce pendant 2 mois.
- 1 personne sans ressource a bénéficié de la place "d'urgence" pour une mise à l'abri, le temps d'intégrer une place au CHRS Antipoul.

#### **Les Partenaires intervenants sur l'accueil :**

- Des travailleurs sociaux détachés du Pôle d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), assurent une permanence par semaine : le mercredi de 9h à 12h et sont à la disposition des accueillis.

- Banque Alimentaire/Partenariat alimentation

Chaque mercredi après-midi, le salarié en charge de la BA et un accueilli volontaire partent récupérer les denrées destinées à la collation du matin.

**-ADILEOS**

Adiléos est une plateforme d'outils numériques pour accompagner les personnes en situation de précarité. En ce qui concerne la Boutique Solidarité, nous permettons aux personnes accueillies de bénéficier d'une connexion sécurisée, soit via le poste d'ordinateur fixe, soit via la Wifi disponible en semaine de 9h à 12h.

**-AIDES**

La permanence mensuelle, chaque dernier mercredi du mois, est là pour sensibiliser les personnes accueillies sur les maladies sexuellement transmissibles et offre la possibilité de se faire dépister sur place.

**- VACCINATION COVID /CLAT 31**

Nous avons réalisé 2 campagnes pour la vaccination covid 19 durant l'année 2021, en partenariat avec le service PASS-Covid de l'hôpital Lagrave. Pour chacune de ces deux campagnes, nous avons fixé deux vaccinations à un mois d'intervalle où les personnes devaient s'inscrire au préalable.

La première campagne a permis à 17 personnes de faire une vaccination complète et la seconde à 12 autres.

**Vaccination contre la grippe saisonnière**

Comme à tous les automnes une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a également été réalisée en partenariat avec le CLAT 31. Cette action a permis à 15 personnes de recevoir leur vaccin de saison.

**- E-CARE**

Depuis juillet 2020, l'infirmière assure une permanence le vendredi matin tous les 15 jours dans le but de repérer des situations complexes nécessitant une coordination des soins et qui n'auraient pas fait la démarche « d'aller vers ». Le premier contact sur des lieux connus des personnes facilite la relation de confiance et peut être une première amorce aux soins.

17 permanences sur 2021, une soixantaine de rencontres (parfois les mêmes personnes)

3 personnes bénéficient de l'accompagnement du suivi e.care.

Pour de 2 de ces personnes le lieu de rencontre reste la boutique solidarité car très repérant pour elles.

**- Equipe Mobile Hépatite 31 (EMH 31)**

A raison d'un mercredi par mois, cette équipe médicale se déplace dans les structures afin de proposer des examens de dépistage des hépatites : TROD, échographie.

Cette nouvelle action sanitaire a pu se tenir uniquement au mois d'octobre 2021.

15 personnes ont été vus. Une très grande majorité n'avait jamais réalisé de dépistage à leur connaissance. 13 TROD VHC, 12 TROD VHB et 11 TROD VIH ont été réalisés, ainsi que 15 FibroScan.

### **Les accueillis dans la vie de la Boutique Solidarité**

Les réunions consultatives, les points info

À la suite du succès de la mise en place des points infos dans les anciens locaux de la Boutique, nous avons décidé de renouveler l'expérience dans nos nouveaux. Sur 12 points info, c'est environ 8 personnes qui participent à chaque instance. Certaines viennent à chaque point info d'autres ne sont venues qu'une seule fois.

Le service Bar : 63 personnes ont participé(e)s

Le service Banque Alimentaire : 39 personnes ont participé(e)s

### **Les Extras de l'année :**

Sortie au lac de St Ferréol,

les rencontres sportives « Sète à Toi » de la fondation Abbé Pierre,

Le FESTIVAL C'EST PAS DU LUXE à Avignon,

Projection du Rapport Mal Logement de la Fondation Abbé Pierre,

Accueil du laboratoire de gouvernance urbaine de l'université Pablo Olavide de Séville,

Soirée festive avec l'association "La cloche",

Ouverture en nocturne de la Boutique Solidarité

La Participation des personnes accompagnées à l'évaluation de la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus

La médiathèque du Conseil Départemental 31 nous a proposé un projet mêlant arts plastiques et écriture porté par une dessinatrice/auteure de BD autour de la thématique du mythe

Participation au projet Intermezzo, porté par Clémence Isaure et UCRM

Participation au comité de relecture cahier repère Accueil De Jour de FAP

### **Perspectives pour 2022**

- Le déménagement de la Boutique au 4 impasse Arzac est provisoire. Nous sommes toujours en recherche d'un nouveau local avec l'idée d'être dans un quartier accessible aux publics, qui accueille facilement un tel dispositif.

- Enfin souffler... reprendre un rythme normal d'accueil des publics

- Participation à « c'est pas du luxe » à Avignon

- Représentations théâtrales à Toulouse et Montpellier

- Projet vélo au bord du canal du midi

- Pérennisation des maraudes en vélo

- Continuer nos projets et donner naissance à d'autres

- Rencontres sportives « Sète à Toi » FAP

- Projet ROOF



## CHRS DELTOUR

### Présentation et objectifs

Le CHRS Deltour est autorisé pour l'accueil de 30 personnes (adultes seuls et/ou parents isolés avec enfants) au sein d'« appartements thérapeutique d'insertion » : des appartements individuels équipés, du T1 au T4, situés à Toulouse. Le CHRS dispose de 34 places installées.

Il est spécialisé dans l'accueil de personnes présentant des problématiques addictives, psychologiques ou psychiatriques et des personnes sous-main de justice.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur :

#### - Un suivi éducatif :

L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés. L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour : des visites à domicile, un accompagnement (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement), la participation à des ateliers collectifs (expression plastiques, sport, jardinage) et à des sorties, un soutien à la relation parentale, lorsque nous accueillons des parents isolés avec des enfants.

#### - Un suivi psychologique et la psychothérapie individuelle :

Le suivi psychologique et les entretiens psychothérapeutiques assurés par un psychologue clinicien CPVA s'inscrivent dans la proximité (1 rendez-vous hebdomadaire) et s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par :

- des entretiens psychologiques contractuels dès l'accueil permettant une évaluation approfondie avec chaque personne des difficultés qui font obstacle à son insertion,
- l'obligation de soin,
- la coordination avec le soin psychiatrique.

## **Données d'activités en 2021**

### Admissions :

Nombre de personnes accueillies : 43 personnes (dont 12 femmes et 11 enfants) ; 13 nouvelles admissions (dont 1 enfant).

Nombre de journées réalisées sur l'année : 11957

Soit un taux d'occupation de 109,20 %,

Répartition : 47% d'hommes, 28% de femmes et 25% d'enfants.

### Spécificités d'accompagnement

Accompagnement psychologique et de psychothérapie : 28 personnes suivies.

68 % des personnes prises en charge présentent une évolution positive significative au regard d'au moins une problématique psychologique (mesurés à l'entrée et à la sortie par une grille d'indicateurs symptomatiques et de troubles psychologiques). La levée d'au moins un frein (anxiété, troubles du sommeil, symptômes dépressifs...) contribue favorablement à l'évolution de l'insertion de la personne.

### Service de suite

17 présents (dont 6 enfants). 9 nouvelles admissions (dont 1 enfant).

Taux d'occupation : 128,36 %, durée moyenne de séjour : 4,37 mois

### Ateliers et activités collectives

5 ateliers : cuisine, jardin, ciné/débat, Jeux de société, Petit déjeuner et sorties culturels.

51 séances ont été tenues (contexte Covid) / 215 participations / 64 participants

### Sorties réalisées

-nombre de personnes sorties : 17 personnes (12 ménages)

-durée moyenne de séjour : 18,79 mois (impact Covid : fort ralentissement des propositions de logement).

### Sorties logement, hébergement, santé :

·Logement autonome public ou privé : 89 %

·Sorties médicalisées : 11 %

### **Données qualitatives**

Problématiques :

16 % : troubles psychiques ou psychiatriques

69 % : addictions

15 % : violences conjugales

### **Déroulement de l'action**

L'année 2021 est à nouveau une année impactée par la situation sanitaire Covid qui a eu un retentissement sur l'accès au logement mais aussi sur la difficulté de mener des ateliers éducatifs collectifs. 75% des personnes ayant accédé à un logement autonome ont cependant accepté d'être logées hors de Toulouse. C'est une évolution importante dont il faut tenir compte notamment dans les accompagnements. Les sorties sont par ailleurs peu échelonnées sur l'année, faute de propositions régulières.

### **Perspectives pour 2022**

Plusieurs chantiers sont à réaliser ou à initier en 2022 :

-L'évaluation externe sera réalisée au second semestre de 2022 ainsi que l'actualisation du projet de service et des outils d'accueil (contrat d'hébergement et livret d'accueil)

-Le développement d'un dispositif CHRS Hors les murs (en discussion avec la DDETS)

-Les professionnels du CHRS Deltour sont par ailleurs mobilisés :

oEn interne : Dans la réflexion portée par l'association concernant les territoires ruraux où les besoins d'accompagnement sociaux sont conséquents et où le défaut de services accroît la complexité des situations de précarité, mais aussi d'addictions ;

oLe développement au sein des services d'hébergement de la Réduction Des Risques (RDR) en partenariat avec le CSAPA d'ARPADE.

oEn externe : sur la réforme de la tarification des CHRS au regard des conséquences sur l'avenir des CHRS et les personnes accueillies.

## **CHRS RIQUET**

### **Présentation et objectifs**

Le CHRS Riquet est une structure collective proposant 40 places en hébergement :

- 1.30 places dans l'hébergement collectif, réparti en chambres collectives (3, 4 ou 5 places) et en chambres doubles ou individuelles.
- 2.5 places dont une place couple dans l'appartement semi-collectif
- 3.5 places en studio relais dont deux « couples » couple et un pour personne à mobilité réduite.

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée, le C.H.R.S. CPVA Riquet répond plus particulièrement aux orientations et aux priorités suivantes :

- Permettre un accueil inconditionnel et immédiat en réponse à une demande d'hébergement d'urgence,
- Proposer un soutien et/ou un accompagnement socio-éducatif,
- Aider à accéder ou à recouvrer une autonomie personnelle et sociale,
- Co-construire une orientation, une suite de parcours.

L'action est développée en complémentarité avec les autres services d'ARPADE et les institutions et organismes.

Le C.H.R.S. CPVA Riquet est autorisé à accueillir des adultes, hommes et femmes, et des couples, éventuellement accompagnés d'animaux, en situation de grande précarité et de désocialisation et présentant le cas échéant des conduites addictives.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur un suivi socio-éducatif. L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés.

L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour :

- d'un accompagnement individualisé (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement),
- d'une dynamique collective par la participation à des ateliers (jeux de société, atelier cuisine, jardinage) et à des sorties.

### **Données quantitatives**

Nombre de personnes accueillies : 98 personnes dont 67 nouvelles admissions.

Répartition : 73 hommes soit 74%, 25 femmes soit 26% dont un couple,

3 hommes étaient accompagnés d'un chien, un homme de deux chiens et un homme d'un chat.

Répartition des âges : 22 % entre 18 et 24 ans ; 75 % entre 25 et 59 ans ; 3% + de 59 ans.

Taux d'occupation : 100.18 % : Calcul sur 34 places en relation avec l'épidémie de COVID et les contaminations, soit sur 12432 journées

### Ateliers et activités collectives

Les ateliers :

- Jeux de société : 19 ateliers/ 4 participants en moyenne/ 64 participations
- Cuisine : 37 ateliers / 4 participants en moyenne/ 174 participations
- Parlotte : 14 ateliers / 6 participants / 84 participations
- Projection de films : 34 ateliers / 6 participants / 216 participations
- Décoration/bricolage : 9 ateliers/ 2 à 3 participants/ 23 participations
- Pétanque : 18 ateliers/ 4 participants en moyenne/ 72 participations
- Numérique : 11 ateliers/ 11 participations

### Données concernant les sorties

- Nombre de personnes sorties : 59 personnes
- Durée de séjour : 6.34 mois soit 197 jours en moyenne.
- Sorties logement, hébergement, santé :
- Logement autonome public ou privé : 5 personnes
- Logement adapté : 2 personnes
- Hébergement temporaire dont CHRS : 14 personnes
- Chez un tiers dont la famille : 16
- Sorties médicalisées (hôpital, Halte santé, établissement spécialisé) : 5 personnes
- Autres sorties (non précisées ou retour à la rue) : 17. Ce résultat est à mettre en relation avec les 61 % de personnes accueillies et restées moins de trois mois.

### **Données qualitatives**

Plus de 90 % de la population accueillie au CHRS RIQUET en 2021 rencontre des problèmes de santé : physique, maladies chroniques, troubles psychiques ou psychiatriques et/ou une problématique de dépendance à des psychotropes dont l'alcool.

·37% des personnes présentent une addiction.

·30 % rencontrent des troubles psychiques ou psychiatriques

·21 % ont un problème de santé somatique

·4% présentent des troubles du comportement alimentaire

Ces éléments sont cumulatifs pour un certain nombre de personnes.

### **Déroulement de l'action**

L'année 2021 est marquée par la pandémie de COVID 19, qui nous a demandé une organisation conséquente et de l'énergie, dans la mesure où :

-Nous avons eu l'autorisation de repasser en H24 durant les trêves hivernales : du 01/01/2021 au 31/03/2021 et du 15/12/2021 à la fin de la trêve hivernale.

-Nous avons eu 3 périodes de contamination du COVID, nécessitant la venue de la Protection Civile afin de procéder aux tests PCR, l'isolement des personnes et le service « en chambre ».

-Ce fut aussi une année éprouvante pour les professionnels : réorganisation du fonctionnement, des plannings, intégration de nouveaux salariés (remplacements pour des arrêts de travail et renfort lié à l'ouverture H 24 notamment).

Nous avançons néanmoins sur la question de la Réduction Des Risques et sa mise en œuvre effective, en lien avec le CSAPA d'ARPADE et le collectif MODUS BIBENDI, pour la RDR alcool.

Nous travaillons aussi à améliorer la prise en compte des personnes en souffrances psychiques. Nous avons entamé une réflexion et un cycle de formation relatif à la spécificité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes souffrants de psychose.

### **Perspectives pour 2022**

Nous avons entamé deux grands chantiers que nous allons continuer à structurer :

-La RDR et la prise en compte des addictions dans l'accueil et l'accompagnement

-La spécificité de l'accompagnement des personnes psychotiques

## CEPHEE - HEBERGEMENT D'URGENCE

### Présentation et objectifs

Cette intervention fait suite l'Appel A Projet de la DDETS Haute-Garonne, relatif plan hivernal 2020/2021 et à son extension.

Cette réponse visait à répondre temporairement à la situation chronique du « sans abris » en période hivernale, aggravée par la situation de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19.

Compte-tenu de l'enjeu de santé publique, la réponse d'hébergements hivernaux aux moyens de lieux collectifs (gymnases, foyers) n'était plus adaptée, et de surcroit, accroissait le risque de contamination par le virus.

C'est la raison pour laquelle, l'association ARPADÉ, forte d'une expérience dans la mise en œuvre de réponses multiples d'hébergement et notamment en diffus, a choisi de soutenir un projet qui s'organise autour de places individuelles en appartement et de places sur des petites unités (appartement ou maison de 4 places maximum).

T1 : 5 appt soit 5 places

T2 : 2 appt soit 2 logements couples, soit 4 places

T3 : 5 appt soit 10 places (colocation)

T4 : 4 appt soit 12 places (colocation)

T5 : 2 Appt et 1 maison soit 12 places (colocation)

Soit 43 places au total.

Les bailleurs sociaux partenaires de ce projet sont Les Chalets et Cité Jardins.

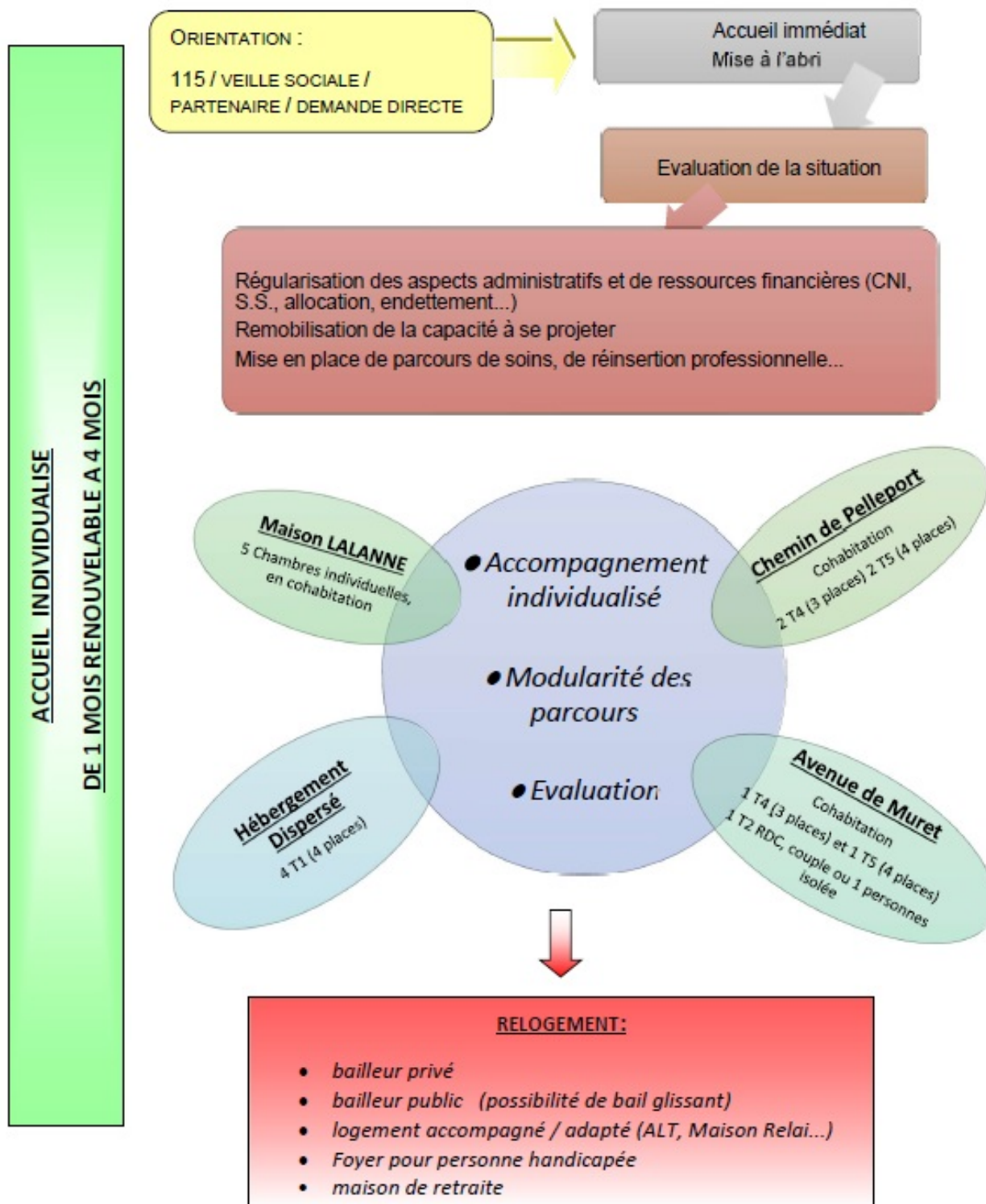
Sur la période du 01/01/2021 au 31/03/2021, la priorité était portée sur la mise à l'abri.

Dès que le gouvernement a annoncé le maintien des places en incluant la période hivernale 2021/2022, nous avons renforcé l'équipe éducative afin de consacrer le temps nécessaire à l'accompagnement socio-éducatif. De fait, ce renfort a été optimal à partir de septembre 2021 du fait de difficultés de recrutement.

La majorité des personnes hébergées sur cette période souhaitent accéder au logement. Certaines n'ont pas de demandes particulières si ce n'est une demande de mise à l'abri temporaire.

Nous avons également souhaité, en accord avec le 115 et le SIAO maintenir l'accès aux personnes sans papiers, dans le cadre de l'accueil inconditionnel. De fait, ces personnes ont bénéficié d'un accompagnement centré sur le lien social.

Organisation schématique





### **Données d'activité 2021**

#### Synthèse :

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 75 (dont 4 femmes et 71 hommes)

Nombre de nouvelles admissions : 64

Taux d'occupation : 80,10%

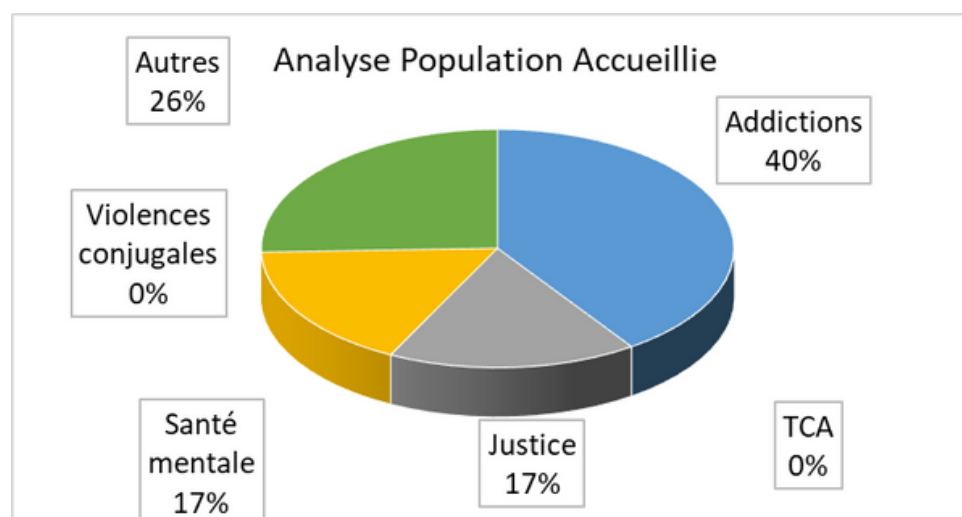
A noter : des difficultés ont généré des délais d'admission et donc une sous-occupation de certaines places :

- Nécessité de remplacement de 3 appartements (bail temporaire de Cité Jardins),
- Délai d'orientation du 115 par manque de personnel (absentéisme lié aux arrêts maladie notamment).

Nombre de sortie sur l'année : 33 personnes (dont 1 femme)

Durée moyenne de séjour : 4,84 mois.

#### Données spécifiques :



La proportion de besoins en santé est conséquente puisque les problématiques dominantes concernant la santé sont très représentées : Addictions, Troubles psychologiques, Santé physique.

Ces problématiques sont un frein important à l'autonomie et notamment à la capacité d'assumer un logement et de l'habiter.

### **Données d'activité 2021**

59% des personnes admises cette année sont de nationalité étrangère. 23% des personnes admises sur l'année sont sans papier, soit 40% des personnes admises étrangères.

72% des personnes admises disposaient à l'entrée de ressources inférieures ou égales au RSA. 36% des personnes étaient sans aucune ressource.

A l'entrée 36% des personnes ne disposaient d'aucune couverture en santé.

Les sortants disposent à 87% d'une couverture en santé. Les situations n'ayant pas évolué vers l'acquisitions de droits sont essentiellement celles pour lesquelles il y a eu une rupture de l'hébergement et de l'accompagnement (exclusion, abandon).

24% des sortants ont obtenu un accès à l'emploi ou à la formation (dont 21% à l'emploi).

Cependant, 47% des sortants n'étaient ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en formation. La précarité du public, les problématiques de santé cumulées sont pour la plupart un obstacle à l'insertion professionnelle.

A la sortie, 25% des personnes sortantes étaient encore sans ressources (pour 36% à l'entrée).

Sont intégrées dans ces calculs, les personnes sans papier.

29% des sortants ont accédé au logement public ou privé.

Cependant, 56% ont quitté la place d'hébergement sans solution pérenne de logement, préférant repartir dans un parcours d'errance fait de squat ou d'hébergement chez des tiers.

### **Perspectives 2022**

Ce dispositif a démontré toute sa pertinence et son efficacité grâce à un accompagnement social soutenu au regard du profil des personnes soutenues. Céphée est rapidement repéré et reconnu par les partenaires répondre aux besoins importants insuffisamment couverts jusqu'alors.

De ces constats, la pérennisation des 43 places est l'objectif pour 2022 avec le même niveau d'accompagnement social .

## **LES ATELIERS CHANTIER INSERTION – CONFLUENCES**

### **Présentation et objectifs**

L'association ConfluenceS a pour objet l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi. La direction et l'encadrement sont assurés par ARPADÉ dans le cadre de conventions de collaboration.

Ce dispositif permet d'accueillir des salariés éloignés du marché de l'emploi en contrat d'insertion sous la responsabilité d'encadrants techniques pour la mise en œuvre des activités de production.

L'atelier de Limayrac a pour support des activités de 2nd oeuvre du bâtiment et l'atelier d'Auterive est spécialisé sur la restauration du patrimoine traditionnel en maçonnerie

Les salariés en insertion ont 2 heures hebdomadaires sur les 26h qu'il effectuent pour travailler sur leur projet socio-professionnel avec la Conseillère en Insertion Professionnelle.

L'Atelier de Limayrac / Toulouse accueille en moyenne 16 salariés en insertion avec 2 encadrants techniques et l'atelier d'Auterive accueille en moyenne 8 salariés en insertion avec 1 encadrant technique.

### **Données d'activités en 2021**

#### **Atelier de Limayrac-Toulouse**

-13 personnes sont sorties durant l'année 2021 (6 en 2020), alors que 6 personnes étaient embauchées (6 en 2020). Sur l'ensemble de l'année 25 salariés ont donc été accueillis (18 en 2020).

-Le nombre d'embauche réalisé, comparativement à la même période en 2020, est donc à peu près identique ce qui paraît logique car hors période Covid nous faisons légèrement plus.

-La présence inégale de femme et d'homme sur le chantier se maintient (bien que deux soient présentes mais partie durant l'année).

-Une moyenne d'âge qui bouge peu, 38 ans en 2020 avec le plus jeune qui avait 22 ans et le plus vieux 59 ans ; elle est de 36 ans cette année avec le plus jeune 23 ans et le plus âgé 61 ans.

-L'effort conséquent concernant la mise en place de formations collectives en 2020 (SSR, échafaudage, informatique, habilitation électrique) et individuelles (permis, bilan de compétence, ...), ne s'est pas prolongé comme nous l'aurions souhaité en 2021 et contrairement à ce qui était prévu (c'est-à-dire sur le même mode d'alternance de formation individuelle et de formation collective malgré une sous-utilisation du PIC-IAE). L'année 2021 n'aura pas vu le nombre de formation envisagées se réaliser, mais notre OPCO nous autorise un report des fonds en espérant que 2022 nous permettra beaucoup plus de réalisation.

-L'utilisation des stages en entreprises est maintenant régulière et nous nous interrogeons sur l'opportunité de participer au programme SEVE.

#### Les sorties et les principaux résultats à Toulouse

13 personnes sont sorties en 2021 (contre 7 en 2020) :

- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation, la situation santé du salarié était précaire et des arrêts réguliers ont eu lieu. Une opération était nécessaire (Ernie discale). Après la période de rééducation le salarié devrait revenir sur le chantier en 2022 (suspension d'agrément).
- 3 Sorties sans situation d'emploi ou de formation, cependant la situation de deux de ces salariés s'est améliorée d'un point de vue social après 2 ans d'accompagnement sur le chantier. Le projet professionnel et le réseau pour l'aboutissement du projet a été réalisé mais la situation sanitaire a parasité le bon déroulement. Pour le troisième, un passage de six mois lui a été peu bénéfique.
- 2 Sorties positives vers un emploi temps plein en CDD en milieu « ordinaire » dans la branche professionnelle souhaitée.
- 1 Sortie positive vers un contrat de travail CDI dans le domaine de la maintenance.
- 4 Sortie positives vers des formations (3 qualifiantes et une qui valide un diplôme obtenu à l'étranger
- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation, à la suite d'une fin de contrat que la personne n'a pas souhaité renouveler.
- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation, pas de suite donnée à la fin de la période d'essai.

**L'atelier d'Auterive :**

-Concernant les embauches et les sorties : 4 sorties, 5 embauches et 12 personnes accueillies sur l'année.

-La réelle mixité de sexe est une constante sur ce chantier et l'on peut parler chaque année de véritable mixité de genre.

-Une moyenne d'âge sensiblement différente qu'à Toulouse avec la personne la plus jeune qui avait 21 ans et le plus âgé 56 ans, ce qui nous donne une moyenne de 40 ans.

-Comme à Toulouse les formations prévues n'ont pas pu se réaliser sauf celle sur la conciliation vie professionnelle, vie personnelle.

Nous avons recruté des femmes sur le chantier et cela est devenu une habitude sur Auterive ou il y a toujours en moyenne deux à trois femmes contrairement à Toulouse. Sur cette fin d'année, aucune femme n'a candidaté sur le chantier ; nous réfléchissons à l'amélioration de cette égalité homme/femme : 1/ Nous permettons et facilitons l'accès aux différents postes de travail ; 2/ Des temps d'échanges entre salariés en insertion sur le thème de l'égalité homme / femme facilite les relations au sein du groupe ; 3/ nous informons régulièrement nos prescripteurs sur l'ouverture des postes aux femmes et nos recherches pour faciliter cet accueil.

Grace a une bonne collaboration avec le pôle emploi de Portet, nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, nous avons un public hétéroclite « fait pour les ACI ».

Les embauches : elles font parties des problématiques principales du bon fonctionnement du chantier. On peut dire que 2021 ne sera pas une des meilleures années dans ce domaine (changement de CIP, retour crise Covid). Aujourd'hui, nous essayons d'optimiser le recrutement, en prenant en compte les problématiques et les besoins d'accompagnement des candidats.

Les sorties et les principaux résultats sur le chantier d'Auterive

Nous essayons, autant que faire se peut, de mettre les salariés en situation de prise de responsabilité notamment sur l'organisation et la planification des chantiers. Cette année le double changement d'encadrant n'a pas facilité cette pratique.

4 personnes sont sorties en 2021 :

- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation. D'un commun accord, une sortie du chantier s'est effectuée car la situation personnelle de cette salariée était difficilement compatible avec un maintien sur le poste. Rentrée en novembre 2020, elle n'a pu venir que quelques jours car sa situation de santé ne lui permettait de venir à la suite des règles COVID. Après plusieurs tentatives de contact infructueuses nous l'avons sorti de l'effectif et elle n'a jamais donné signe de vie par la suite.

- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation. Après deux années d'accompagnement on ne peut que constater l'échec de notre accompagnement. A 49 ans cette personne n'avait jamais travaillé, se contentant d'un statut de marginale. Son projet était de devenir permanente sur le chantier situation ou pour la première fois de sa vie elle avait tenue aussi longtemps comme salarié, ce qui a été pour nous une petite consolation.

- 1 Sortie sans situation d'emploi ou de formation. Moins d'un mois après son entrée sur le chantier, une problématique d'addiction incompatible avec le maintien sur le poste a été repérée. Aucun accompagnement vers le soin n'a pu être mis en place car le salarié ne s'est plus présenté au chantier du jour au lendemain et n'a pas répondu aux nombreuses tentatives de contact. Nous avons été dans l'obligation de le sortir de l'effectif.

- 1 Sortie vers une création d'entreprise : après deux années d'accompagnement, le salarié a créé sa micro-entreprise dans le secteur de la maçonnerie. Un long accompagnement vers le soin avait été mis en place durant son parcours suite à une orientation de l'association Arpade depuis son séjour au CTR. Un important travail de collaboration avec Pôle Emploi et BGE a permis de créer son entreprise démarrer au 01/12/2021.

### **Perspectives 2022**

#### Atelier de Limayrac-Toulouse

- Un renforcement de notre clientèle : nous avons une perspective d'augmentation d'activité avec une demande d'un service de l'hôpital Marchant qui souhaite que l'on assure la maintenance de son parc logement (service tutelle).
- Rencontre avec Toulouse Métropole Emploi afin de s'inscrire progressivement dans le cadre des clauses sociales d'insertion.
- Maintenir et améliorer une bonne gestion de la consommation dans le cadre de la bourse aux postes.
- Continuer à améliorer la qualité du travail rendu ainsi que notre organisation afin de maintenir la clientèle acquise.
- Poursuivre la collaboration afin de la concrétiser avec économie circulaire et innovation sociale (Palanca) afin, peut-être, de rentrer dans une autre forme de partenariat.
- Réalisation, enfin, des travaux sur la halle de la Cartoucherie après deux reports successifs en 2020 et 2021.
- L'ouverture probable d'un nouveau chantier dont le support sera le déménagement social

#### Atelier d'Auterive :

- Poursuivre, de manière plus intensive, les collaborations commencées réellement avec la CCBA et d'autres ACI locaux.
- Continuer à fidéliser notre partenariat avec les communes et le « staff » CCBA
- Suite au changement intervenu dans l'équipe de permanents en 2021, nous avons amorcé un travail pour consolider la dynamique de l'équipe. Des temps d'échanges réguliers sont mis en place et se poursuivront en 2022.
- Nous avons mis en place sur le second semestre 2021 une réflexion sur les modalités de travail au sein de l'équipe et pour 2022 nous souhaitons consolider et poursuivre cette dynamique qui s'avère plutôt positive.

## PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

### Présentation et objectifs

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) propose un accompagnement renforcé via un parcours individualisé vers l'emploi.

L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions pour lever les freins à l'emploi.

Nous collaborons depuis plusieurs années avec le PLIE géré par Toulouse Métropole. Deux salariés d'ARPADE sont détachés auprès de l'équipe du PLIE pour accueillir les personnes relevant plus spécifiquement accueillies dans les centres d'hébergement, les lieux d'accueil et les associations d'insertion.

### Données quantitatives

#### Personnes accueillies :

Les référentes PLIE ARPADE CPVA accompagnent chacune en moyenne 67 participants (contre 69 l'année précédente) en file active mensuelle.

Au 31 décembre 2021 nous comptabilisons en moyenne 134 participants en file active contre 138 en 2020, nous avons accompagné 206 participants et intégré 73 personnes se répartissant de la façon suivante : 46 hommes et 28 femmes entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 presque à équivalence de l'année précédente.

#### Caractéristiques des personnes accueillies :

Sorties réalisées : 48,5% sortie positive (CDD de 6 mois minimum ou CDI ; obtention de qualifications ou création d'activité) ce qui est quasi identique à l'année précédente.

Les CDD de plus de 6 mois et les CDI que nous n'avons pas pu valoriser faute de justificatifs représentent 12 % des sorties. Autre type de sorties non comptabiliser : les personnes cumulant des contrats à temps partiels (inférieur aux mi-temps) très précaire (CDD de courte durée, mission intérim, IAE...).

En tenant compte des sorties autre emploi CDD inférieur à 6 mois, IAE... nous arrivons à un taux de sortie positive de 69,1 %.

Les sorties pour formations qualifiantes sont faibles pour des raisons d'échec cette année et aussi pour une difficulté d'accès à celle-ci aux vues de leurs critères de sélection.



### **Données qualitatives**

Profil divers des personnes accompagnées : errance, prostitution, violences conjugales, addictions, santé mentale, handicap, migration, détention

Féminisation accrue des participants : L'année 2021 comme 2020 fait apparaître une plus grande proportion de femmes (64% contre 36% pour les hommes) qui accentue la tendance à la hausse de 2020 : 39% d'hommes pour 61% de femmes en 2020.

Rajeunissement confirmé en 2021 des personnes accompagnées même si la part des personnes âgées de plus de 50 ans continue d'augmenter aussi (au détriment de la tranche d'âge intermédiaire), reflet des difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi qui est un constat sur le plan national : le public dit 'sénior' est plus fortement fragilisé par la conjoncture et à ce titre est davantage concerné par le statut de demandeur d'emploi de longue durée.

Augmentation des personnes de nationalité étrangère confirmée en 2021 : on note cette année encore l'augmentation de personnes de nationalité étrangère qui représente 75% du public accompagné (UE et hors UE) contre 70% en 2020.

Les personnes accueillies cumulent un certain nombre de freins à lever durant les étapes du parcours

§ L'hébergement et l'accès au logement

§ La maîtrise de la langue française

§ La parentalité : elle est plus large que la question du mode de garde ; elle prend différentes formes : enfants placés, enfants restés dans le pays d'origine sans possibilité de venir en France, difficulté d'autorité parentale...

§ L'isolement

§ La mobilité : le coût (notamment de l'heure supplémentaire de conduite) ; les difficultés d'apprentissage en particulier pour les personnes d'origine étrangère et les problèmes de santé (notamment traitements pas compatibles) rendent l'accès au permis difficile

§ Les ressources : dégradation de la situation : 67% des participants à l'entrée du dispositif n'ont aucune ressource (contre 60% en 2019) avec des incidences sur l'avancée du parcours : pas de moyen de communiquer (pas de téléphone), disponibilité restreinte : obligation de se rendre au Grand Ramier à des heures très précises pour manger, se doucher, obligation de récupérer le courrier certains jours....

### **Déroulement de l'action**

En moyenne les participants sont en parcours depuis 26 mois :

- 50 % des participants n'ont pas dépassé les 12 mois de suivi
- La durée des parcours à la sortie quant à lui est de 19 mois.

La majeure partie des participants ont en commun la problématique emploi et la problématique logement, ce qui représente un frein majeur à l'insertion sociale.

Les emplois de parcours : Une grande partie des personnes admises est composée de personnes sans ressources. Elles ont recours à des emplois de quelques heures par semaine, de très courtes missions ou à l'IAE.

Les actions d'accompagnement transversales concernent principalement : les ressources financières (notamment accès à la Banque alimentaire / Deltour), la recherche d'hébergement ou logement, la santé (accès aux droits / CMU), la mobilité. Compte tenu de la part importante du public de nationalité étrangère et notamment de primo arrivant, l'apprentissage du français est bien souvent la première action mobilisée.

Les actions de redynamisation : Mobilisation des actions PLIE d'accompagnement et d'aide à l'orientation des femmes, ainsi que l'action de redynamisation et les actions de groupe (qui permettent de rompre l'isolement, de créer un réseau. Les questions de la citoyenneté et de la laïcité sont également abordées)

### **Perspectives pour 2022**

La convention avec Toulouse Métropole a été renouvelée pour 2 ans (2020-2021) et confirme l'adéquation de la réponse proposée par ARPADÉ.

On note que les résultats de sorties positives avoisinant les 50%, traduit l'investissement des référents dans leur pratique. Le plan d'action que propose le PLIE est un support sur lequel peut s'appuyer les référentes et qui contribue à lever les freins des participants.

Le travail réalisé en partenariat doit lui aussi continuer à s'opérer ; notamment sur la question des relations entreprises et de la mise en emploi selon la méthode Transfer investie par le PLIE de Toulouse Métropole, pour laquelle les référentes doivent continuer à se mobiliser en 2022.

## **ATELIER FORMATION QUALIFIANTE SOUDURE**

### **Présentation et objectifs**

Le centre de formation à la soudure vise à faciliter l'accès à la formation pour un public en recherche d'emploi. La formation soudure a pour objectifs de :

- favoriser l'acquisition d'une technicité permettant une employabilité rapide et durable,
- permettre l'obtention des certifications (CQP).

Le contenu de la formation se décline en 3 modules ciblant l'apprentissage des connaissances et des techniques relatives à la soudure en semi-automatique sur tôle (MAG), la soudure à l'électrode enrobée sur tôle (SAEE) et la soudure sur tube (TIG). L'accès aux différents modules est défini dans le cadre d'un projet individualisé de formation. Un bilan est réalisé régulièrement entre le formateur et le stagiaire et détermine la progression vers chacun des modules.

L'apprentissage se déroule sur une période de 6 mois soit 900 heures (795 heures en centre de formation et 105 heures de stage en entreprise). Le projet pédagogique alterne quotidiennement un enseignement théorique et un encadrement pratique en l'atelier.

L'équipe d'encadrement a pour objectif pédagogique de promouvoir auprès des stagiaires l'acquisition d'un savoir-faire mais aussi d'un savoir-être devant optimiser l'insertion professionnelle. Elle est composée de : 2 formateurs, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 assistante administrative, 1 chef de service, 1 directrice adjointe.

### **Données quantitatives**

#### **Personnes accueillies**

21 stagiaires accueillis :

- répartition : 20 hommes ; 1 femme
- répartition âges : 10 personnes entre 18 et 25 ans ; 11 personnes entre 26 et 60 ans.

### **Données d'activité**

#### 21 stagiaires accueillis :

9 stagiaires du groupe précédent de la session 2020 ont pu bénéficier d'une prolongation du parcours de 2,5 mois jusqu'en mars 2021.

Répartition genre : 9 hommes ; 0 femme

Répartition âges : 4 personnes entre 18 et 25 ans ; 5 personnes entre 26 et 60 ans.

1 stagiaire a pu réaliser son stage en entreprise, qui n'avait pu avoir lieu durant le parcours initial à cause de la situation « COVID ».

Les 9 stagiaires de ce groupe sont allés au terme de la prolongation du parcours de formation.

Les 9 stagiaires de ce groupe ont acquis des licences de soudage supplémentaires sur de nouveaux procédés de soudage.

12 stagiaires sur la session de janvier 2021 à juillet 2021

Répartition genre : 12 hommes ; 0 femme

Répartition âges : 3 personnes entre 18 et 25 ans ; 9 personnes entre 26 et 60 ans.

2 stagiaires ont stoppé leur formation pour retourner vers l'emploi

1 stagiaire a stoppé sa formation pour perte de son droit à formation, suite à une révision de son droit au séjour en France

#### Les parcours réalisés

Certifications obtenues :

- Total : 67 qualifications obtenues

16 qualifications obtenues par les 9 stagiaires de la session 2021 prolongé jusqu'à Mars 2021, soit une moyenne d'environ 2 qualifications par stagiaire.

51 qualifications obtenues par les 10 stagiaires qualifications pour la session de janvier 2021 à juillet 2022, (2 stagiaires ont quitté la formation avant les épreuves), soit une moyenne d'environ 5 qualifications par stagiaire (variation importante du nombre de qualifications obtenues parmi les stagiaires : de 2 à 8). Taux de réussite : 76%

L'action de formation ayant été stoppé immédiatement à la fin de session au 31/07/2021, nous n'avons pas été en mesure de mener les enquêtes post formation.

Nous n'avons pas de retour sur la situation des 12 stagiaires de la session 2021 hormis pour les 3 qui ont quitté la formation :

-1 en emploi en CDD sans lien avec la soudure

-1 en emploi CDI sur un poste de soudeur

-1 a repris un parcours de formation

Pour ce qui concernent les 9 stagiaires qui ont fini leur cursus de formation en Mars 2021, voici les informations connues à 4 mois :

- 2 sont en contrat CDI soit 22.22%
- 2 travaillent en intérim (tous secteurs) soit 22.22%
- 2 sont sans emploi (inscrit en intérim) soit 22.22%,
- 3 situations inconnues soit 33.33%

Ces données mettent en évidence la difficulté à trouver un emploi compte tenu de la situation sanitaire en cours et des exigences des entreprises par rapport à l'expérience face aux nombreux professionnels sur le marché de l'emploi.

### **Données qualitatives**

Le profil du public est divers et multiple tant dans les caractéristiques de sa formation initiale que dans son parcours professionnel.

Il comprend tant des personnes souhaitant valider ou certifier une pratique professionnelle que des personnes en réorientation de projet.

Le public présente souvent des difficultés sociales, familiales, de logement auxquelles le centre de formation essaye de répondre par la mise en place d'un accompagnement socioprofessionnel.

Un tiers des stagiaires a eu des difficultés à mener à bien la formation sur la durée. Plusieurs raisons, éventuellement cumulées : la persistance de problématiques sociales, le manque de capacité à s'investir durablement dans une formation, une inadaptation à un cursus d'enseignement, des problématiques de santé.

La précarité, dans laquelle se trouve un certain nombre de stagiaires, ne permet pas aux personnes de s'engager dans un cursus long de formation. Cette année cela s'est traduit pour certains d'entre eux par un absentéisme croissant et / ou un présentéisme peu productif.

## **Déroulement de l'action**

### Recrutement des stagiaires :

Nous avons rencontré des difficultés de recrutement du a une insuffisance de candidatures et a un profil de candidature très marqué par les effets de la pandémie sur le secteur aéronautique. La grande majorité des personnes ayant présenté leur candidature étaient d'anciens travailleurs intérimaires de l'industrie aéronautique, ayant déjà par ailleurs une qualification de niveau 3 en chaudronnerie.

### Composition de l'équipe :

L'année 2021 a été menée par une équipe renouvelée en 2020:

-2 Formateurs : François DURAND et Jean LAGARD

-1 Conseillère en Insertion Professionnelle : Roxanne MAILLARD

### COVID :

La pandémie nous a contraint à une réorganisation permanente tout au long de l'année 2021 :

-Réorganisation du processus de recrutement pour s'adapter aux contraintes sanitaires mais qui n'a pas permis de pallier un manque de candidatures.

-Des difficultés à s'approvisionner en fourniture, contraignant le démarrage et le déroulement du programme de formation.

-Une augmentation conséquente des coûts des matériaux

-Une organisation complexe pour dispenser les cours théoriques en respectant les mesure de distanciation.

Par ailleurs des stagiaires ont été cas contact tout au long du parcours de formation et 1 stagiaire a contracté le COVID.

### Difficultés rencontrées, adhésion à la formation, absentéisme :

·Difficultés majeures pour les recrutements des stagiaires. Les informations collectives ont été « individualisées » et complétées par une visio-conférence organisée en collaboration avec Pôle-Emploi.

·Le profil des candidats a été atypique, essentiellement intérimaires du secteur aéronautique en fin de droits, ne répondant pas pleinement à nos critères d'admissibilité et notre orientation vers des publics particulièrement empêché au regard de l'emploi mais aussi cumulant généralement d'autres problématiques de santé et / ou sociales.

L'impossibilité d'aménager la formation avec du distanciel nous a conduit à de multiples réaménagements de l'organisation de façon à appliquer les protocoles sanitaires.

Le module formation théorique a été particulièrement affecté. L'atelier a été utilisé comme salle de cours quand cela a été nécessaire.

·Compte tenu de la spécificité de cette année avec l'impact de la pandémie nous n'avons pu accueillir simultanément les 24 parcours prévus. Nous avons accueilli un seul groupe de 12 stagiaires.

·Annulation de la deuxième session.

·La non-réalisation de l'intégralité des parcours et du volume d'heures a pour conséquence immédiate une mise en péril de l'équilibre financier de l'action de formation.

·Difficulté pour trouver des stages en entreprises. Un stagiaire n'a trouvé son stage que la veille de la période de stage.

### **Conclusion**

L'activité de formation à la soudure a pris fin le 30 juillet 2021.

Compte-tenu des conséquences liées à la pandémie de Covid (difficultés de recrutement, augmentation importante des coûts des matières premières), l'activité a connu 2 années consécutives de déficit financier.

Les investissements envisagés (renouvellement des équipements...), ne peuvent par conséquent être réalisés.

Aucun développement de l'activité n'est possible dans ces locaux.

Le cahier des charges du marché 2019-2023 incluant notamment une baisse de 400h de formation par stagiaire, ne nous permet pas d'envisager un redressement de l'action vers l'équilibre budgétaire.

Par conséquent, le Conseil d'Administration a pris la décision en mai 2021 de mettre un terme à cette action menée par l'association ARPADE depuis 1992.

## PREMIERES HEURES CHANTIER

### Présentation et objectifs

#### Constat à l'origine de Premières Heures

Les contrats d'insertion classiques sont inadaptés pour les personnes en situation de très grande exclusion, essentiellement à la rue ou en CHU, tant sur la durée hebdomadaire du travail (26h/semaine) que sur la durée d'agrément (24 mois).

#### Le programme Premières Heures pour...

Permettre la reprise progressive d'une activité avec un encadrement renforcé à destination des personnes en situation de grande précarité (4h, 6h puis 8h par semaine sur chantier). Le travail est envisagé comme le premier levier du processus de réinsertion sociale.

#### Les principes du programme Premières Heures

Recrutement sans sélection, ni-prérequis

Pour un public SDF (rue ou CHU), n'entrant généralement pas en SIAE.

Progressivité et durée modulable, au cas par cas

Le programme Premières Heures s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine.

Premières Heures comme lieu d'accompagnement

Remobilisation par le travail : pas d'attente de productivité, un suivi social et un accompagnement en interne par un encadrant socio-éducatif.

Promesse de l'emploi et de l'hébergement

Mise en œuvre d'un parcours professionnel d'insertion progressif devant permettre d'être recruté à minima en CDDI.

Le Programme Premières Heures est un sas temporaire, progressif et adapté à la personne en amont du chantier d'insertion.



**Pour une réinsertion pas à pas ... en 5 étapes**

- ❶ Le maraudeur ou travailleur social « orienteur » identifie, en échangeant avec la personne, que cette dernière est intéressée et motivée pour bénéficier du dispositif.
- ❷ Découverte du lieu d'activité et rencontre avec l'éducateur. Toujours accompagné du maraudeur ou travailleur social « orienteur ». Cela permet de confirmer l'intérêt de la personne pour le dispositif. Prise de repères dans la structure.
- ❸ Remise en activité très progressive sur la base d'1/2 journée de travail, accompagné d'un encadrant dans une logique de « faire avec ». En lien dans la mesure du possible avec le maraudeur, travailleur social « orienteur ».
- ❹ Augmentation petit à petit du nombre d'heures hebdomadaires travaillées afin de ne pas mettre le salarié en difficulté. Intégration progressive du salarié Premières Heures à une équipe, sans présence du maraudeur. Adaptation au rythme du salarié.
- ❺ Poursuite du parcours en CDDI – ou hors chantier d'insertion, dès que le salarié est prêt. Le recrutement peut également être proposé par des chantiers partenaires. La suite de parcours doit se faire sans rupture.

Modalités administratives & financement

La structure mettant en œuvre le programme Premières Heures propose au salarié une suite de CDDI de courte durée de moins de 20h hebdomadaires. Pour accompagner l'augmentation progressive du rythme de travail hebdomadaire des avenants successifs au CDDI seront signés. La durée hebdomadaire d'un parcours IAE peut être fixée en-deçà de 20 heures lorsque le contrat le prévoit pour prendre en compte les difficultés particulièrement importantes du salarié.

## **Données quantitatives**

Personnes accueillies du 1 juin au 31 décembre 2021

### Nombre de candidatures reçues

Depuis le début de l'action, le bouche à oreille à fonctionner assez rapidement sur le territoire Toulousain et nous avons aujourd'hui une trentaine de candidatures en attentes (nous ne comptabilisons que celles qui nous sont envoyées via la plateforme de l'inclusion) sinon cela ferait beaucoup plus si l'on ajoute les demandes par contact téléphonique.

### Nombre de recrutement réalisés

Depuis le 1 juin le nombre de personnes entrées dans le programme est de 8. Ils ne proviennent pas tous de services de l'association Arpade car nous avons rapidement diversifiés les provenances afin d'ouvrir notre offre à l'ensemble des prescripteurs intéressés. Ils ont pour caractéristique commune de venir de la rue (squat ou isolé avec tente) mais également (pour un) d'être rentré depuis peu dans un hébergement d'urgence et d'être dans l'incapacité de faire 20h sur un chantier (d'insertion ou en intérim).

### Les premiers résultats

Les premiers enseignements liés aux cinq mois réalisés bousculent les idées reçues que nous avons mobilisés pour construire le projet, en tout cas pour les personnes que nous avons reçu qui ne sont, certes, pas représentatives des personnes à la rue dans Toulouse mais certainement significatives de certains profils.

### Nombre de personnes sorties

A la fin décembre, deux personnes ont déjà quitté le dispositif après quatre mois de présence. L'une est rentrée sur un chantier d'insertion et l'autre sur une formation qualifiante. Une troisième partira fin novembre pour également une place en chantier d'insertion.

## **Données qualitatives**

Ce qu'a permis le programme Premières Heures dans la remobilisation du salarié :

- D'avoir trouvé un hébergement
- De sortir du dispositif avec une situation administrative à peu près « à jour »
- D'avoir commencé à prendre soin de leur corps
- De prendre du plaisir à travailler et d'avoir envie de revenir le lendemain
- De parler et d'organiser avec d'autres personnes
- De s'intéresser à nouveaux à des choses de la vie que l'on avait un peu perdu de vue

Durée des parcours

Lors de la signature du contrat de départ, nous avons fait la proposition à chaque nouveau salarié un contrat de travail de quatre mois, renouvelable plusieurs fois et sur une durée hebdomadaire de son choix pouvant aller de 4 à 16h.

Le premier constat est que chacun d'entre eux était présent, dès la première semaine, les quatre jours d'activité proposée et le second constat que certains ont voulu rapidement quitter le dispositif pour aller de l'avant.

Ainsi pour les premières sorties la durée n'a pas dépassé les quatre mois. Pour d'autres nous pressentons que cela va être beaucoup plus long.

Des à priori de départ « réactualisé »

§ Comme la capacité de travail hebdomadaire (ils ont tous fait 16h hebdo)

§ Comme les compétences « cachées » (savoir-faire étonnant chez certaines personnes)

§ Comme le respect des règles (respect des horaires, du règlement intérieur, des autres) qui n'ont pas posé de problème.

**Déroulement de l'action**

Recrutement des stagiaires :

Les exigences et prérequis à l'entrée

Depuis le début nous avons, de manière progressive et empirique, formalisé (sans que cela soit trop rigide) un certain nombre d'exigences minimales nécessaires au bon déroulement. Une charte d'engagement est proposée aux prescripteurs et partenaires qui veulent travailler avec nous, elle dit, pour simplifier, comment on peut et devons travailler ensemble pour accompagner la personne salariée sur le dispositif, ce que nous avons appelé la coparticipation à l'accompagnement.

D'autres exigences plutôt d'ordre administratifs sont, elles aussi, obligatoires avant l'entrée. Il s'agit essentiellement : de l'inscription sur la plateforme de l'inclusion et auprès de Pôle emploi, de disposer de la carte d'identité ou d'un titre de séjour avec droit au travail et d'un numéro de sécurité sociale.

### Les activités proposées

Durant cette période plusieurs types d'activités ont été proposées. Les plages d'accueil se présentaient sous la forme de quatre demi-journées de quatre heures chacune les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les deux premières se déroulent sur le jardin potager appartenant à Arpade. Le groupe a tout d'abord repris la parcelle pour la réaménager (clôture, fabrication d'une pergola, de meubles de jardin, irrigation, ...) et ensuite la cultiver afin d'obtenir une production de légumes qui ont été distribués et utilisés par les salariés présents. Les deux autres demi-journées se déroulent sur les potagers de l'association jardin de Cocagne, la première est consacrée à la confection d'un repas pour l'ensemble des personnes présentes et la seconde est destinée à la livraison de paniers repas auprès des épiceries solidaires de Toulouse.

Chaque demi-journée commence par la prise d'un petit déjeuner et d'une douche avant de se rendre sur le chantier et se termine par un repas offert grâce aux denrées de la banque alimentaire. Les salariés qui le souhaitent sont alors rémunérés directement en liquide.

### **Conclusions provisoires et premiers enseignements**

§Mettre en place un contexte accueillant et bienveillant qui donne envie de revenir le lendemain : douche le matin, petit déjeuner, repas de midi, instance participative d'échanges (on construit ensemble)

§Le rôle indispensable du partenariat (on a tous besoin les uns des autres)

§Des accompagnements très individualisés donc du temps à passer avec chacun, besoin de ressentir que l'on s'occupe de moi.

Notre dispositif tel qu'il fonctionne aujourd'hui laisse-t-il la place à des personnes qui souhaiteraient ne venir que quatre heures par semaine ? Nous allons réfléchir à une proposition d'un temps de travail spécifique « type 4 heures » pour faire une place à ceux qui ne peuvent travailler plus.

Ce dispositif est expérimental sur une année donc jusqu'en juin 2022. Durant cette période un organisme d'évaluation a été nommé au niveau national. Les premières conclusions seront connues en juillet 2022.